



L'ancien président du HCE, Ali Kafi, est mort

L'ancien président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, est décédé hier à Genève des suites d'une maladie, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué.

Afin de permettre aux membres des corps constitués et à la population de se recueillir à la mémoire du défunt, la dépouille de celui-ci sera exposée au Palais du Peuple, aujourd'hui, à comp-

ter de oghoo du matin. L'enterrement aura lieu, après la prière du Dohr, au Carré des Martyrs, au cimetière d'El-Alia.

Page 24

● Le président Bouteflika décrète un deuil national de huit jours

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
22°
ALGER
29°
TAMANRASSET
p. 2

Mercredi 17 Avril 2013 - 7 Jumada Al-Thani 1434 - N° 250 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

LE PR RACHID BOUGHERBAL, CHEF DU SERVICE CARDIOLOGIE À L'EHS DR MAOUCHÉ-AMOKRANE INVITÉ DU FORUM DE **DK NEWS**

À CŒUR OUVERT



Environ 26,1 % des décès en Algérie sont liés aux accidents vasculaires cérébraux (AVC), se positionnant ainsi comme première cause de mortalité, a indiqué hier à Alger le chef de ser-

vice cardiologie à l'établissement hospitalier spécialisé Dr Maouche-Amokrane, le professeur Rachid Bougħarbal. «Le nombre d'AVC en Algérie est en constante évolution et ils demeu-

rent la première cause de mortalité», a précisé le Pr Bougħarbal, lors d'une conférence-débat, organisée au Forum du quotidien DK News.

Pages 6-7

EXPLOSIONS DE BOSTON
L'Algérie condamne fermement ces actes de violence meurtrière



«L'Algérie condamne fermement les actes de violence meurtrière qui ont endeuillé le marathon international de Boston, événement emblématique qui rassemble dans l'amitié et la convivialité des sportifs du monde entier», a affirmé M. Belani porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans une déclaration. «En ces tragiques circonstances, nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes et nous exprimons toute notre sympathie ainsi que notre totale solidarité au gouvernement et au peuple américains», a-t-il ajouté. [Page 15](#)

SITUATION AU MALI
SELON LE PORTE-PAROLE DU MAE :
«Large convergence de vue» entre l'Algérie et la France [Page 3](#)

SCIENCE et VIE
MALBOUFFE
TROP DE GRAS NUIT AU CERVEAU
Pages 12-13

ACTUALITÉ

LA PROFESSION DE GROSSISTE EN FRUITS ET LÉGUMES RÉGLEMENTÉE PAR UN DÉCRET EXÉCUTIF
N'est pas grossiste qui veut !
Page 5

FOOTBALL

L'ÉQUIPE DU FLN AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION
Il y a 55 ans débuta la fabuleuse épopee de l'équipe du Front de libération nationale (FLN)
Page 21
LES PRÉSIDENTS DE CLUB DÉBATTENT DU PROFESSIONNALISME À L'APN
Quelles seront les réactions des députés ?
Page 22

JUSTICE

SOUS L'EFFET DE LA DROGUE :
IL POIGNARDE MORTELLEMENT SON BEAU-FRÈRE
12 ans de prison
Page 10



MÉTÉO 22° à Alger

REGIONS NORD

Temps brumeux dans la matinée suivi de belles éclaircies la journée notamment vers les régions Centre et Est. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des côtes et variables faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

29° à Tamanrasset

De l'Extrême sud vers le Sahara Oriental le temps sera souvent voilé à nuageux. Ailleurs temps généralement dégagé. Les vents seront d'Est à Nord-Est 30/50 km/h avec brume de sable.

REGIONS SUD

	max	22°	min	14°
Oran	max	25°	min	12°
Annaba	max	24°	min	12°
Béjaïa	max	23°	min	12°
Tamanrasset	max	29°	min	18°

ARTS ET CULTURE

Report de l'ensemble des activités artistiques

Suite au décès de l'ex-président de l'Etat algérien Ali Kafi, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger informe que toutes les activités artistiques programmées ont été reportées.

Un séisme de 7,5 de magnitude secoue le sud-est de l'Iran

Un séisme de magnitude 7,5 sur l'échelle de Richter a secoué hier le sud-est de l'Iran, a annoncé le centre iranien de sismologie. L'épicentre du séisme est situé à 80 km au nord de la ville de Saravan, près de la frontière avec le Pakistan, a ajouté la même source. Les autorités iraniennes n'ont fait état de 40 décès et de dégâts matériels.

Les décès de nouveau-nés dans le monde durant leur premier mois ont augmenté au cours des dernières années, selon des experts de cinquante pays réunis depuis lundi à Johannesburg pour examiner les moyens de lutter contre la mortalité post-natale. Le pourcentage de décès de nouveau-nés par rapport à la mortalité infantile dans son ensemble est en hausse, de 36% en 1990 à 43% en 2011, a indiqué la vice-présidente de l'Unicef Geeta Rao Gupta citée mardi par l'AFP.

SELON DES EXPERTS DE 50 PAYS Hausse du nombre de décès de nouveaux-nés dans le monde



No comment

LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES SONT LA CAUSE DE 26.1% DES DÉCÈS



BATNA Saisie d'un fusil de chasse doté d'un viseur à infrarouge et de munitions

Les éléments de la section de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale de Batna viennent de saisir un fusil de chasse de «5e catégorie» doté d'un viseur à infrarouge et de 12 cartouches de 12 mm, a-t-on appris hier auprès du groupement territorial de ce corps sécuritaire. L'opération s'est déroulée lors du contrôle d'un véhicule de tourisme sur le carrefour de la RN3 et du chemin de wilaya n° 25 menant vers El Madher, à bord duquel circulaient deux personnes âgées de 24 et de 33 ans. L'arme était dissimulée sous l'un des deux sièges avant de la voiture. Les occupants n'étaient pas en possession d'un permis de port d'arme, a-t-on indiqué de même source.

SELON LE DIRECTEUR M. LOUCIF LAKEHAL

Alger Est : SDA se prépare pour éviter les coupures d'électricité durant l'été

La Direction de distribution de Gué de Constantine qui couvre 11 communes de la région Alger Est a réalisé près de 62% des postes électriques prévus dans le cadre du plan d'urgence lancé par Sonelgaz pour éviter les coupures d'électricité durant l'été prochain, a indiqué hier son directeur, M. Loucif Lakehal. Sur les 170 postes électriques de moyenne tension (MT) programmés dans ce plan d'urgence, 105 postes ont été réalisés, soit un taux de 61,8%, a précisé M. Lakehal lors d'une conférence de presse, ajoutant que le reste du programme sera réalisé avant la fin mai prochain. Ce programme vise principalement à faire face à la forte demande durant l'été prochain, pour que «le scénario de l'été 2012 ne se reproduise pas», selon le directeur de cette filiale du groupe Sonelgaz.



SANTÉ

L'enveloppe financière consacrée aux indemnités relatives à la garde et à la contagion augmentée de 200%

Les revendications du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNSPS) ont donné lieu à une augmentation de 200% de l'enveloppe financière consacrée aux indemnités relatives à la garde et à la contagion, après l'arbitrage du Premier ministre, a indiqué hier le ministère de la Santé, de la population et de réforme hospitalière,

dans un communiqué. «Les propositions introduites par le ministère, dans le cadre de la revalorisation des indemnités transversales + garde et risque de contagion+ ont débouché sur une augmentation substantielle de 200% (...) après l'arbitrage du Premier ministre», lit-on dans le communiqué. L'effet

rétroactif de l'indemnité de risque de contagion a été accordé à compter du 1^{er} janvier 2012, et les projets de textes y afférents «sont finalisés et soumis à la procédure de signature», a-t-on précisé de même source. Tout en affirmant que le traitement de la revendication relative à l'amendement du statut particulier «ne relève pas uniquement du MSPRH», le

ministère a cependant assuré que les démarches nécessaires pour réunir les conditions de l'aboutissement de tout ou d'une partie de ce dossier avaient été entamées. Le MSPEH a souligné, en outre, que tous les arrêtés interministériels relatifs aux postes supérieurs avaient été finalisés, et sont en instance de publication.



PROSPECTIVE M. Bachir Messaitfa demain à Ghardaïa

Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des Statistiques, M. Bachir Messaitfa effectuera demain jeudi une visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa. Il présidera l'ouverture des travaux du séminaire dédié à «l'infor-

mation territoriale au service du développement local», organisé conjointement avec l'université de Ghardaïa.

Il est prévu que M. Messaitfa plaide pour la construction d'une stratégie cohérente et efficace de prise en charge des

problématiques de développement d'un territoire qui ne peut se faire qu'à travers une évaluation des potentialités locales que recèlent nos territoires et les besoins réels de la population

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DU JOURNAL ACH-CHAÂAB

Conférence sur la journée du prisonnier palestinien

Une Conférence sur la journée du prisonnier palestinien est organisée par le Forum d'Ach-Châab ce matin à 10h30 et sera animée par des universitaires, hommes de loi, spécialistes des droits de l'homme.



TRAMWAY D'ALGER Fin du débrayage des travailleurs, reprise du trafic

Les travailleurs du tramway d'Alger ont mis fin hier à leur débrayage, entamé dimanche, suite à un accord auquel ils sont parvenus avec la direction de la société d'exploitation des tramways (Setram), indique un communiqué de la Setram. Le trafic du tramway a repris hier en début d'après-midi, ajoute la même source. Les travailleurs du tramway d'Alger avaient lancé un mouvement de protestation dimanche, rappelle-t-on, pour réclamer notamment l'amélioration des conditions de travail pour les conducteurs, ainsi que la révision des salaires.



SITUATION AU MALI

«Large convergence de vue» entre l'Algérie et la France (porte-parole du MAE)

Une «large convergence de vue» sur la situation au Mali s'est dégagée des entretiens qu'a eus hier à Alger, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, avec la conseillère du président français François Hollande, Hélène Le Gal, a indiqué le porte-parole du MAE, Amar Belani.

«Il s'est dégagé de ces entretiens une large convergence de vue entre les deux parties, pour assurer l'intégrité territoriale, la stabilité, la sécurité et le développement du Mali, et au-delà, dans toute la sous-région», a indiqué la même source.

Précisant que les entretiens ont été l'occasion pour procéder à un échange de vues et d'analyses sur les questions internationales et notamment africaines, la même source a ajouté que les deux responsables ont «plus particulièrement examiné la situation prévalant au Mali, aux plans politique, sécuritaire et diplomatique à la lumière des défis qui se posent aujourd'hui dans ce pays». Il s'agit notamment de la pro-



Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger au siège du ministère des Affaires étrangères une délégation de sénateurs français. La délégation de sénateurs français est conduite par Mme Josette Durrieu.

chainée élection présidentielle prévue en juillet 2013, la conduite du dialogue national et la réconciliation ainsi que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, a ajouté le porte-parole du MAE, soulignant en outre que les perspectives de la transformation de la force africaine

(Misma) en mission de stabilisation des Nations Unies (Minusma) ont été évoquées.

La visite en Algérie de Mme Le Gal s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux pays sur des questions d'intérêt commun, selon la même source.

BLIDA

«Portes ouvertes» pour célébrer le 45^e anniversaire de l'institution du Service national

La première Région militaire a célébré mardi à Blida le 45^e anniversaire de l'institution du Service national (SN) par la tenue de «Portes ouvertes».

Ces portes ouvertes, organisées simultanément au niveau de 11 centres du Service national à travers les différentes régions militaires du pays, ont été inaugurées par le Directeur central du SN au ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Benbicha Mohamed Salah.

«Le commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est toujours employé à développer et à moderniser ses équipements et structures de base à travers le pays, en vue de

se rapprocher du citoyen et de lui faire connaître l'institution militaire, notamment par le biais des bureaux du Service national», a déclaré le général-major Benbicha dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 23 du mois. Intervenant à son tour, le directeur du Centre du service national de Blida, le lieutenant-colonel Belmadani Ahmed, a fait savoir que ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre de la mise en application du programme de communication du MDN, visant à informer les jeunes sur les missions et réalisations du SN, et à les inciter à accomplir ce de-

voir national».

Les visiteurs de ces portes ouvertes auront ainsi le loisir de s'informer des différents modes de formation militaire et autres entraînements spécialisés prodigués aux jeunes appelés du Service national, tout en prenant, également, connaissance des plus importantes réalisations accomplies par les jeunes appelés sous les drapeaux. Entre la période allant de 1970 à 1990, les jeunes recrues du SN ont réalisé notamment au moins 3.433 km de routes à travers le pays et plus de 146 km de lignes ferroviaires dans la région des Hauts plateaux, outre leur contribution à la réalisation de la

route de l'Unité africaine à travers le Sahara. A ces réalisations viennent s'ajouter de nombreux projets nationaux d'envergure, dont le musée central de l'ANP, l'hôpital militaire d'Aïn Naadja, le théâtre de plein air, le palais de la Culture (Alger), et le barrage vert, selon les données recueillies au niveau de l'exposition consacrée à ce thème.

L'opportunité a aussi donné lieu à la récompense de nombre de retraités de l'ANP et d'anciens militaires et employés civiles par, respectivement, le chef d'état-major de la première Région militaire, le général Benzakhoufa Abdelkader, et le général-major Benbicha.

ALGÉRIE - MALI

Un politique malien appelle à une alliance stratégique «forte» entre l'Algérie et le Mali

Le conseiller personnel et spécial du président du parti du Rassemblement populaire du Mali (RPM), Cheikh Omar Diarra, a appelé hier à Alger à établir une alliance stratégique «forte» entre l'Algérie et le Mali pour faire face aux défis communs et garantir une région sécurisée.

L'alliance stratégique entre les deux pays vise à «faire du nord du Mali et du sud de l'Algérie une région de paix et de stabilité à même de contrecarrer les convoitises étrangères», a précisé M. Diarra lors d'une rencontre entre le Comité national

algérien de solidarité avec le peuple sahraoui et une délégation du parti du Rassemblement populaire du Mali.

La région du Sahel doit être reconstruite par «ses propres enfants en vue de la sortir du sous-développement et de lui permettre de faire face aux fléaux du terrorisme, de la pauvreté et de la contrebande auxquels elle est confrontée», a-t-il estimé.

L'Algérie et le Mali «peuvent coopérer dans plusieurs domaines au service de l'Afrique et de la région», a

souligné le responsable malien. Pour M. Diarra, la situation au Mali est «difficile» depuis le coup d'Etat militaire du 21 mars 2012 et la prise de contrôle des deux tiers du territoire malien par des groupes terroristes en mai 2012.

Depuis la prise de la ville de Konna par des groupes terroristes en janvier 2013, laquelle a conduit, selon lui, à l'intervention militaire française, le Mali, a-t-il dit, est en proie à des crises multiformes, à la destruction et aux violations des droits de l'homme.

M. MOHAMED SAID, MINISTRE DE LA COMMUNICATION L'A ANNONcé HIER

Création prochaine d'une imprimerie de presse à Illizi



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Said, a annoncé, mardi à Illizi, la création prochaine d'une imprimerie de presse de type «Offset» dans cette wilaya. Ce projet, dont le dossier est actuellement soumis au gouvernement, devra, en plus du tirage de journaux, contribuer aussi à l'édition de livres scolaires, de revues locales et de documents administratifs, a indiqué le ministre lors d'un direct sur les ondes de la radio régionale d'Illizi.

M. Mohamed Said a rappelé, dans ce contexte, que trois autres wilayas du Sud du pays, à savoir Tamanrasset, Adrar et Tindouf, devront bénéficier de ce type d'imprimerie. Celle de Bechar, dont la réalisation avance à un bon rythme, sera inaugurée vers la fin octobre ou début novembre prochain, permettra, pour sa part, de mettre fin aux problèmes liés à la distribution de la presse dans le Sud-Ouest du pays, a-t-il ajouté. Le ministre a, à cette occasion, souligné les efforts colossaux déployés par l'Etat pour promouvoir l'Information nationale, et salué, au passage, les efforts consentis au niveau local pour accompagner le développement du secteur. Le ministre de la Communication a procédé, lors de sa visite d'une journée dans la wilaya d'Illizi, à l'inauguration du nouveau siège de la radio régionale, et a inspecté le siège devant abriter le futur centre de la télévision algérienne, actuellement en phase de restauration.

ANP Journées d'information à Tindouf sur le corps de la Garde républicaine

Faire connaître au grand public les principales missions de la Garde Républicaine (GR) est au centre des journées d'information, ouvertes lundi à Tindouf, sur ce corps relevant de l'Armée nationale populaire (ANP). Cette manifestation de deux jours s'inscrit dans le cadre du plan de communication du haut commandement de l'ANP visant à rapprocher l'institution militaire du citoyen, notamment les jeunes, à informer le public sur les différentes missions du corps de la GR, et à montrer les avancées enregistrées par les composantes de l'ANP à tous les niveaux, a indiqué le chargé de l'information du commandement de la GR, le capitaine Mohamed Abad, lors de la cérémonie d'ouverture.

La cérémonie inaugurale de cette manifestation d'information a été marquée par la projection d'un documentaire mettant en relief les principales activités assurées par ce corps, dont celles de protocole et des unités de cavalerie, ainsi que la participation d'unités de la GR lors de parades militaires et de la fanfare militaire à l'occasion d'événements internationaux ou de certains événements sportifs. Le public a aussi l'occasion, lors de ces journées d'information, de s'enquérir des conditions d'accès à ce corps militaire, et de prendre connaissance, à travers l'exposition, des missions et moyens utilisés par ses unités de fanfare, de cavalerie et de combat.

Des visites sont également projetées au niveau de certains lycées afin d'expliquer aux élèves les principales missions et activités du corps de la garde républicaine.

ALGÉRIE - TURQUIE M. Ould Khelifa reçoit l'ambassadeur de Turquie à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu mardi l'ambassadeur de Turquie à Alger, M. Adnan Kecici, avec qui il s'est entretenu des relations bilatérales historiques, a indiqué un communiqué de cette institution. L'entretien a permis d'évoquer «les moyens de renforcer les relations bilatérales à travers le développement de toute forme de coopération», précise la même source. La coopération dans le domaine parlementaire et les moyens de la renforcer à travers «la dynamisation du rôle des groupes d'amitié parlementaire et l'échange de visites de délégations et d'expériences», ont également été au cœur de cette entrevue.

PARTENARIAT STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ Messahel conduira la délégation algé- rienne au Royaume Uni et en Allemagne

Le ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines, Abdelkader Messahel, conduira la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la première réunion du partenariat stratégique de sécurité entre, d'une part l'Algérie et le Royaume Uni (17 avril) à Londres et d'autre part, entre l'Algérie et l'Allemagne (19 avril) à Berlin, a indiqué mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «Le partenariat stratégique de sécurité lancé avec ces deux partenaires importants de l'Algérie vise à conférer une valeur ajoutée au dialogue sur la sécurité qu'entretenait l'Algérie déjà avec ces deux pays», a affirmé Belani dans une déclaration à l'APS. «Ce partenariat traduit notre volonté commune d'impulser une coopération plus étroite, plus dense et plus efficace dans les domaines de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé», a-t-il poursuivi. En marge de ces deux rencontres, Messahel aura, à Londres, des entretiens avec le conseiller du Premier ministre chargé de la sécurité nationale, Kim Darroch, et rencontrera, à Berlin, successivement, la secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Emily Haber et la secrétaire d'Etat à l'intérieur, Klaus-Dieter Fritsche.

ITALIE - ALGÉRIE M. Rahmani à Rome pour rencontrer le pa- tronat italien

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Cherif Rahmani, arrivé mardi à Rome va prendre part mercredi à une rencontre avec les membres de la Confédération patronat italien. La rencontre sera consacrée «aux opportunités que le marché algérien offre actuellement aux entreprises italiennes, avec un accent particulier pour les secteurs de la mécanique, l'agroalimentaire, l'énergie et les technologies vertes», a-t-on précisé au patronat italien. Selon le programme de la réunion, le Directeur de l'agence nationale de promotion des investissements (ANDI), M. Abdelkrim Mansouri, présentera les plans de développement du pays et les mesures en faveur de la promotion des investisseurs étrangers, a-t-on indiqué. Des communications seront présentées, à cette occasion, sur la coopération industrielle et la promotion des partenariats et sur le système bancaire et financier algérien.

FMI - ALGÉRIE

Le FMI prévoit une croissance de 3,3% pour l'Algérie en 2013

Le FMI table sur des indicateurs macro-économiques relativement favorables pour l'Algérie en prévoyant une croissance de 3,3% en 2013, mais tout en mettant en garde les pays exportateurs de pétrole de la région Mena contre les conséquences d'un éventuel retourment de situation dans le marché pétrolier.

Dans son nouveau rapport sur les perspectives économiques mondiales publié hier à l'approche de sa réunion de printemps prévue du 19 au 21 avril à Washington, le Fonds indique que la croissance du PIB de l'Algérie passera de 2,5% en 2012 à 3,3% en 2013 et à 3,4% en 2014. Par ailleurs, l'institution de Bretton Woods indique que la balance des comptes courants du pays restera positive pour s'établir à 6,1% du PIB en 2013 mais baîssera à 4,5% en 2014, contre 5,9% en 2012.

Sur la question de l'emploi, le Fonds relève que le taux de chômage connaîtra des baisses consécutives en Algérie en passant de 9,7% en 2012 à 9,3% en 2013 avant de reculer encore à 9% en 2014. Quant à l'inflation, le Fonds estime qu'elle devrait connaître aussi une tendance baissière pour passer de 8,9% en 2012 à 5% en 2013 et à 4,5% en 2014.

A l'échelle mondiale, le Fonds a revu légèrement à la baisse le taux de croissance en tablant, désormais, sur une hausse du PIB mondial de 3,3% en 2013 (-0,2 point par rapport aux prévisions de janvier dernier) et de 4% en 2013 (-0,1 point).

En Afrique subsaharienne, la croissance demeurerait parmi les plus fortes mondialement avec une hausse du PIB de 5,6% en 2013 et de 6,1% en 2014 contre 4,8% en 2012. Les quatre plus forts taux de croissance dans cette partie du continent africain sont ceux du Mozambique (8,4% en 2013), suivie de la RD Congo (8,3%), de la Côte d'Ivoire (8%) et du Nigeria (7,2%).

Ralentissement de la croissance dans les pays Mena



Pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), il prévoit un taux de croissance de 3,1% en 2013 et de 3,7% en 2014 (contre 4,8% en 2012). Dans son analyse conjoncturelle, le Fonds estime que les performances économiques dans cette région sont restées «mitigées», expliquant que «la plupart des pays exportateurs de pétrole de cette zone ont enregistré une croissance saine, tandis que celle des pays importateurs de pétrole, dont la plupart sont en cours de transition politique, est restée atone».

Mais selon cette institution financière internationale, les écarts entre ces deux catégories de pays sont censés se réduire en 2013 en raison d'un recul de la production des hydrocarbures chez les pays exportateurs de pétrole et d'une légère reprise économique chez les importateurs.

Selon ses pronostics, la croissance moyenne dans les pays exportateurs de pétrole de la région doit se ralentir à 3,2% en 2013 contre 5,7% en 2012, tandis que celle des pays importateurs doit remonter à 2,7% en 2013 contre 1,9% en 2012.

Le FMI considère que de nombreux pays de la région Mena sont «confrontés au défi immédiat de rétablir ou de maintenir la stabilité macroéconomique dans un

contexte d'incertitude politique et de troubles sociaux».

A ce propos, il prévoit que la région «ne doit pas perdre de vue le défi à moyen terme de diversifier l'économie, de créer plus d'emplois, et de générer une croissance plus inclusive». Abordant, avec plus de détails, les pays exportateurs de pétrole du Mena, le Fonds constate qu'après une année de forte croissance en 2012, en raison notamment du rétablissement quasi total de la production pétrolière de la Libye et d'une forte expansion dans les pays du

Council de coopération du Golfe (CCG), la croissance économique devrait connaître un fléchissement en 2013 alors que la croissance de production de pétrole «opère une pause dans un contexte de demande pétrolière mondiale relativement faible».

Les approvisionnements supplémentaires en pétrole provenant d'Irak et de Libye devront compenser largement la baisse des exportations de pétrole de l'Iran en 2013, tandis que la baisse nette de la demande pour les exportations saoudiennes devrait se traduire par une production légèrement réduite, avance-t-il.

Les risques fortement liés aux prix pétroliers et à la croissance mondiale

Pour les exportateurs de pétrole, poursuit-il, «l'augmentation des dépenses publiques, telle que celles des salaires, devrait être contenue afin de renforcer la résilience à une éventuelle forte baisse des prix du pétrole». Sur ce point, il préconise que les dépenses en capital peuvent être maintenues «mais doivent être priorisées afin de s'assurer que la qualité des investissements publics ne soit pas compromise».

Pour faire face à leurs défis à moyen terme, les pays exportateurs de pétrole de la région Mena, insiste le FMI, «doivent poursuivre les réformes qui permettent d'augmenter le rythme de la diversification de l'économie et le soutien à la création d'emploi».

M. BOUDERBALA L'A AFFIRMÉ HIER

Le nouveau code des Douanes permettra un règlement «simple et rapide» des contentieux

Le projet de nouveau code des Douanes, actuellement au niveau du Gouvernement pour être présenté «bientôt» au Parlement, va faciliter l'ensemble des procédures douanières et simplifier le règlement des contentieux douaniers, a indiqué hier à Alger le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala.

L'avant-projet de loi modifiant et complétant le code des Douanes «est actuellement au niveau du gouvernement et sera soumis bientôt à l'APN».

Il permettra de faciliter l'ensemble des procédures

douanières mais surtout d'assurer un règlement simple et rapide des contentieux», a-t-il déclaré à la presse en marge de la 6^e Conférence nationale des cadres des Douanes.

La conférence se tient cette année sous le thème de «La facilitation douanière au service de la promotion des échanges commerciaux».

Selon un cadre à la DGD, le nouveau code des Douanes «prendra en charge la convention révisée du régime douanier économique en regroupant, en un seul docu-

ment, toutes les procédures douanières qui seront simplifiées au maximum». La révision escomptée s'inscrit dans le cadre d'un programme de modernisation des Douanes mis en œuvre pour la période 2007-2012 et qui commence déjà à donner des résultats «très satisfaisants», selon M. Bouderbala.

Entré en vigueur en 1979, le code des Douanes algérien a subi des modifications importantes en 1998, avant d'être amendé par plusieurs lois de finances.

APS

LA PROFESSION DE GROSSISTE EN FRUITS ET LÉGUMES RÉGLEMENTÉE PAR UN DÉCRET EXÉCUTIF

N'est pas grossiste qui veut !

L'activité de mandataire grossiste en fruits et légumes est désormais soumise à une réglementation stricte définie par un décret exécutif publié au Journal officiel n°16.

Signé le mois dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce nouveau texte intervient dans le cadre des lois de 2004 relatives aux pratiques commerciales et à la protection du consommateur et à la répression des fraudes. L'activité de mandataire grossiste en fruits et légumes, «consiste en la commercialisation, au stade de gros, des fruits et légumes, au sein du marché de gros, pour le compte du mandant ou pour son propre compte», explique le décret.

Cette profession doit être soumise, «préalablement à l'inscription au registre du commerce, à l'obtention d'une autorisation délivrée par les autorités compétentes, après souscription par le postulant à un cahier des charges», indique encore le texte.

Cette activité doit être exercée dans un carreau ou dans un local destiné, à cet effet au sein du marché de gros, et dont l'attribution s'effectue conformément à la réglementation en vigueur.

Selon le cahier des charges, pour l'exercice de son activité, le mandataire grossiste en fruits et légumes doit disposer d'un carreau ou d'un local, d'un compte bancaire et être immatriculé au registre du commerce dans un délai n'excédant pas un mois



à compter de la date d'obtention de l'autorisation.

Garantir la qualité des produits vendus

S'agissant de la marchandise vendue, le grossiste est tenu de s'approvisionner auprès du producteur agricole, de l'importateur, du collecteur livreur et, en cas d'insuffisance de l'offre, auprès des mandataires grossistes actif au niveau d'autres marchés de gros. Outre les informations requises par les services et les administrations publics habilités, il est tenu de fournir à l'administration du marché, les quantités, prix, origines des produits importés, les variétés et la destination des produits transitant ou stockés dans son carreau ou local. Le texte souligne surtout que «orsque les produits présentés à la vente n'ont pas trouvé acquéreur, le mandataire grossiste doit: soit les retirer du marché, soit

procéder à leur entreposage sous froid ou dans les aires de stockage appropriées destinées à cet effet, ou bien les évacuer de son carreau ou de son local, vers un endroit approprié aménagé à cet effet». Pour ce qui est des produits avariés ou impropre à la consommation, la réglementation désormais en vigueur impose au grossiste de ne «commercialiser que des fruits et légumes frais, sains et propres à la consommation et conditionnés dans des emballages appropriés».

Le cahier des charges de la profession précise en outre que le commerçant est tenu d'exploiter personnellement le local.

En cas de non-respect de la réglementation le grossiste risque le retrait de son autorisation et la radiation du registre du commerce, précise le texte qui invite les grossistes déjà en activité à se conformer aux dispositions de ce décret dans un délai d'une année.

L'OAT rend hommage à Alger à des pionniers du travail dans le monde arabe

L'Organisation arabe du travail (OAT) a rendu hommage lundi à Alger à des pionniers du travail dans le monde arabe qui ont contribué à la promotion de l'action arabe commune.

La cérémonie d'hommage organisée en marge de la 40^e session de la Conférence arabe du travail a été co-présidée par le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale,

M. Tayeb Louh, et le directeur général de l'OAT, M. Ahmed Mohamed Loqmane. La cérémonie s'est déroulée en présence de 20 personnalités parmi les pionniers du travail dans le monde arabe, dont 3 Algériens, outre la distinction de 3 personnalités de l'OAT.

Le directeur général de l'OAT a qualifié cet hommage de reconnaissance des efforts de ces pionniers

et de leur apport au profit de l'action arabe commune. Pour l'intervenant, cet événement qui se renouvelle tous les trois ans a pour objectif d'encourager le travail et la persévérance dans les efforts afin d'immortaliser les apports de ces personnalités.

Une des personnalités honorées M. Abdennabi Abdallah Echaâla, de Bahreïn a, de son côté, salué au

nom des personnalités distinguées, ce «geste» exprimant sa fierté pour l'initiative.

Les travaux de la 40^e session de la Conférence arabe du travail ouverts avec la participation de 20 Etats arabes représentant les trois partenaires (gouvernement-syndicat-patronat) dureront jusqu'au 22 avril.

LE SECTEUR DE LA PÊCHE VEUT AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXPLOITATION DES PLANS D'EAU CONTINENTAUX

Sid Ahmed Ferroukhi lance les filets



Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi s'est réuni lundi avec les acteurs de la pêche continentale pour débattre de l'organisation de cette activité et améliorer les conditions d'exploitation des plans d'eau, a-t-on appris auprès du ministère.

«Le but de cette rencontre est d'organiser la filière de la pêche continentale et de créer un cadre de concertation entre les acteurs de l'activité», précise le ministère dans un communiqué. Le ministre a tenu une séance de travail avec les professionnels de la pêche continentale, les Chambres de pêche et d'aquaculture et les responsables du ministère des Ressources en eau et ceux de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

M. Ferroukhi a insisté, lors de cette réunion, «sur la nécessité d'améliorer les conditions d'exploitation des plans d'eau continentaux, de mettre en place un plan de campagne de pêche et d'assurer un suivi strict de l'activité», ajoute le communiqué.

«Il est indispensable d'établir des liens de confiance entre l'ensemble des intervenants de l'activité et d'organiser la profession pour une meilleure prise en charge des préoccupations des professionnels et de développement de cette filière», a souligné le ministre.

Cette rencontre a été organisée dans le cadre de la concrétisation des actions engagées au titre de la feuille de route sectorielle appelée «STRATE-Said» ayant pour slogan: «Ensemble pour un développement durable des activités de la pêche et de l'aquaculture».

Le Message du Président Bouteflika

Boualem Branki

Le Président Abdelaziz Bouteflika a réitéré lundi toute la volonté de l'Etat de prendre en charge les problèmes des jeunes, notamment le volet important de l'emploi et son corollaire, la protection sociale et le travail. Il a, lors des travaux de la 40^e session de l'Organisation arabe du travail (OAT), rappelé les efforts des pouvoirs publics en direction de l'amélioration du climat du travail, de l'emploi et la protection sociale. Devant les délégués des pays arabes, le président a surtout mis en exergue les grandes lignes du programme national mis en place pour l'emploi des jeunes. «L'Algérie a toujours accordé un intérêt particulier à la promotion de l'emploi des jeunes à travers la réforme des systèmes d'Enseignement et de Formation afin de les adapter aux exigences du marché du travail», a-t-il dit,

rappelant que les pouvoirs publics encouragent «les jeunes à investir le monde de l'entrepreneuriat, et favorisent l'investissement génératrice d'emplois et de richesses dans les secteurs de l'Industrie, de l'Agriculture et des Services dans le cadre d'un plan d'action global de relance économique, de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage».

Mettant l'accent sur les avancées sociales du programme quinquennal, M. Bouteflika a également rappelé «les programmes de développement d'envergure mis en œuvre depuis le début du troisième millénaire», qui ont «permis d'opérer une avancée économique durable, laquelle a consacré le recul du taux de chômage». Sur le chapitre non moins important de la protection sociale, le Président a par ailleurs rappelé que «L'Algérie a inscrit la protection sociale au titre de ses priorités car la considérant comme un des axes du travail décents tel que préconisé par l'Organisation internationale du

travail». C'est donc dire que «la modernisation et la promotion du système national de sécurité sociale, notamment à travers la réforme de son mode de financement, a permis d'englober tous les aspects de la protection sociale prévus par les conventions internationales».

Dans son message aux participants à cette session, il a surtout souligné que «la question de l'emploi dans le concept d'un travail décent permettant d'assurer un revenu et de bénéficier d'une protection sociale, ne saurait être appréhendée indépendamment de la problématique de lutte contre la pauvreté».

Et, en fait, c'est là qu'on peut déchiffrer toute la pertinence du message du président à cette session de l'OAT, puisqu'il y aborde la question de la pauvreté, objet d'un vaste programme onusien pour son éradication dans le monde.

Il dira sur ce sujet ceci: «Il s'agit d'éléments du développement humain dans son sens le plus large auxquels la commu-

nauté internationale, représentée par l'ONU, a accordé un intérêt particulier au titre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui tendent, entre autres, à réduire de moitié le taux de pauvreté à l'horizon 2015».

Et, à l'intention des participants à cette session, il rappellera donc tout naturellement que «l'Organisation arabe du Travail est concernée par cette réflexion. En sa qualité de force de proposition arabe, elle est en mesure d'apporter sa propre contribution en se basant sur la réalité du monde arabe».

Pour le président Bouteflika, il s'agit donc pour l'OAT «d'identifier les besoins des générations présentes et futures et de définir les priorités en en faisant des objectifs de développement durable qu'elle défendra pour qu'ils soient inscrits au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement post-2015».

LE PR^R RACHID BOUGHERBAL, CHEF DU SERVICE CARDIOLOGIE À L'EHS

À cœur ouvert



Le forum de DK News a reçu hier l'éminent professeur de cardiologie M. Rachid Boughebal, chef du service cardiologie à l'EHS D^r Maouche Mohand Amokrane, (ancien CNMS).

M. le professeur Rachid Boughebal a donc animé au siège de presse de DK News une conférence débat sur le thème « cardiologie, maladies nouvelles et émergentes ».

Said Abjaoui

D'emblée, le professeur s'est dit disponible pour répondre à toutes les questions avec l'espérance que le débat sera d'un haut niveau. Le débat national, selon le professeur, s'oriente rapidement vers ce qui est appelé les maladies émergentes. Sont-ce de nouvelles maladies ?

L'Algérie a connu une double transition, épidémiologique et démographique. La population est passée de 8,5 millions d'habitants en 1962 à plus de 35 millions d'habitants aujourd'hui. Les populations de plus de 65 ans étaient de 1%, et donc 99% pour les tranches d'âge cumulées inférieures à 65 ans. Puis, il y eut un baby-boom, du fait des mariages nombreux qui étaient contractés du fait de l'indépendance. La démographie a fait un saut.

Les années 67/68 ont vu l'introduction du planning familial. L'Algérie pouvait selon Boumediene, être capable de nourrir 30 millions d'habitants. Boumediene a introduit la notion de médecine gratuite. Dans les villes de l'intérieur, il y avait des populations qui n'avaient jamais vu de médecins, encore moins de centres de santé. Selon les accords d'Evian, l'ex-puissance coloniale avait laissé à l'Algérie un certain temps un programme élargi de vaccinations.

Deux particularités. L'union Européenne avec le traité de Rome signé en 1958, L'Algérie reste dans la zone européenne (départements français).

En 1995, dans le cadre Euro Med, la commission s'est réunie en Turquie et a demandé au professeur à établir un diagnostic sur la situation épidémiologique en Algérie : 99% des populations âgées de moins de 65%. Où en est la transition épidémiologique? Passage d'une étape à une autre.

En 1967, l'Algérie a opté pour la rupture totale. Sortir du traité de Rome. Sortir de la zone européenne. Nous étions pauvres parmi les riches, donc bénéficiaire d'aides de solidarité. Puis, on a intégré la zone Afrique, et nous sommes riches parmi les pauvres, donc inéligibles aux aides de solidarité avec tous les voisins dans la zone Mena.

Nos maladies n'étaient pas les



Photos : Madjid Naïf Kaci

mêmes qu'en Afrique. En 1960, les taux de mortalités enfantine (néo-natal) en Algérie étaient de 110% alors qu'en France, ils étaient de 5% et la mortalité maternelle, 98 pour mille, très inférieure aux taux constatés en France.

En ce qui concerne la sécurité sociale du pays, l'argent était disponible car c'était l'époque du plein emploi pour les années 1970. (La presse confond Etat et collectivités territoriales). Il y avait l'hygiène sociale, des cantines, au détriment de l'économie. Pour la distribution des bénéfices, tout a changé tant les populations maintenant sont exigeantes en matière d'emplois, logements... Nous avons de plus en plus une population qui a vieilli. Il est normal que des maladies de vieux soient plus nombreuses. On a déplacé le curseur age, donc c'est normal que des maladies liées à la vieillesse apparaissent. L'Algérie a changé. D'autres pathologies dégénératives cette fois sont dénombrées. On risque à chaque fois un infarctus. Il y a même des maladies orphelines, rares. Ce sont des maladies nouvelles qui sont dites émergentes car elles ne sont pas réellement nouvelles. Elles existaient mais peu mises en évidence.

Nous sommes passés de maladies de jeunes facilement guérissables à des maladies de vieux. La vie est allongée celle des femmes plus que celle des hommes. Le professeur appelle les journalistes à être plus prudents, faire la part entre informations et rumeurs. Quand on dit qu'il y a plus de vingt mille cas de cancers par an, il faudrait être plus précis, plus près des informations à vérifier.

Avec rumeur en une (quatre cent mille AVC par an), la presse produit de l'inquiétude non validée. Les maladies transmissibles sont passées de 80% à 20%.

Pour ce qui concerne les maladies non transmissibles, il y a une couverture non assurée mais maintenant il y a des moyens performants de contrôle et de diagnostic. Les maladies existantes mais inconnues sont maintenant détectées.

Les maladies cardiovasculaires ne sont pas liées aux maladies du cœur. On peut sauver la vie suite à un infarctus pris en charge dans les trois premières heures, ou encore dans les six premières

heures, mais après c'est trop tard. Les décès enregistrés dans les établissements psychiatriques ne sont pas liés aux maladies psychiatriques. La violence fait autant de victimes que les cancers ou les maladies cardiaques.

La conduite des véhicules est autant mortelle. On retire le permis pour une conduite à 30 à l'heure et on ne poursuit pas celui qui roule à plus de 180 km à l'heure.

Question bonne gouvernance une visite à un hôpital du village Lahmar, superbe, propre, où une partie des malades sont Marocains car près de la frontière. 50 km plus loin, l'hôpital de Beni Abbès, est sans équipements, les lits sont inoccupés. Béchar ? il y a un hôpital qui dispose d'une machine en place depuis un an, et n'a traité que deux malades. Elle casse les « calculs » du rein sans opérer. La machine n'est plus en service car le spécialiste formé a passé son service civil et puis est parti sans remplacement.

Une femme à Bordj Bou-Arréridj décède en voiture pour une césarienne à faire. Le médecin qu'il l'opérée n'a pas voulu la prendre en charge car il dit être sans moyens alors que l'hôpital dispose de cinq blocs opératoires. Le même médecin effectue ses opérations dans une clinique privée à côté de l'hôpital.

On ne peut pas dire que l'Etat n'a rien fait. L'Etat a fait, pas assez, mais n'est pas défaillant.



- La caisse sociale dépense l'argent des cotisants.
- Double transition épidémiologique et démographique
- 50 ans, on est sorti du traitement à l'ère de la double ventouse
- Equipement radiothérapie, former deux physiciens
- Pourquoi un centre de cancer ? Chaque hôpital doit s'équiper d'accélérateur
- 2013, on fonctionne avec le statut français de 1905
- 60% du budget équipement non consommé
- Contrôleur financier est l'obstacle par lecture textuelle
- Prudence extrême des directeurs d'hôpitaux
- Perte confiance entre malades et personnel médical
- La santé, on la voit, mais pas les réformes.
- Question de bonne gouvernance

DR MAOUCHE MOHAND AMOKRANE, (ANCIEN CNMS) INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

Les accidents vasculaires cérébraux à l'origine de plus de 26 % des décès en Algérie

Environ 26,1 % des décès en Algérie sont liés aux accidents vasculaires cérébraux (AVC), se positionnant ainsi comme première cause de mortalité, a indiqué hier à Alger le chef de service cardiologie à l'établissement hospitalier spécialisé Dr Maouche-Amokrane, le Professeur Rachid Bougħerbal.

«Le nombre d'AVC en Algérie est en constante évolution et ils demeurent la première cause de mortalité», a précisé le Pr Bougħerbal, lors d'une conférence-débat, organisée au Forum du quotidien DK News.

Selon ce spécialiste, les AVC connaissent une hausse importante en raison notamment du changement du mode de vie des citoyens «de plus en plus sédentaires et consommant des aliments gras et sucrés en quantités importantes». Il a ajouté que la consommation de tabac était également un facteur favorisant ces accidents.

L'augmentation de l'espérance de vie en Algérie (73 ans pour les



hommes et 76 ans pour les femmes) favorise également ce genre de maladies, a-t-il relevé. Le professeur a expliqué que la généralisation de l'utilisation du scanner permet de détecter les malformations intraventriculaires au niveau du cerveau et d'établir avec précision les causes des décès, provoqués par les AVC. La

rerudescence des maladies non transmissibles est expliquée, selon le Pr Bougħerbal, par une double transition démographique et épidémiologique de telle façon que les maladies transmissibles (infectieuses) ont connu une baisse et de nouvelles maladies apparaissent comme l'hypertension artérielle, les maladies car-

diovasculaires et les cancers.

Il a précisé en ce sens, que les maladies non transmissibles représentent 58,8 % des décès et que les maladies transmissibles sont à l'origine de 32 % des causes de mortalité.

Le nombre de décès par AVC peut être revu à la baisse par la prise en charge précoce des ma-

lades, à condition de réviser la politique de santé nationale et d'adopter les bonnes stratégies, a-t-il précisé.

L'intervenant a suggéré la création de nouvelles structures de soins spécialisées dans le traitement des maladies cardiovasculaires, spécifiant que l'EHS du D^r Maouche ne peut pas recevoir tous les malades souffrant de pathologies cardiaques.

L'effectif médical est disponible en Algérie et les nouvelles techniques de guérison commencent à être maîtrisées, a relevé le médecin spécialiste qui a proposé une bonne répartition des médecins sur le territoire national. Pour ce faire, il a suggéré de remplacer le service civil par des contrats de travail de cinq ans, dans les régions du Sud, avec une rémunération motivante.

Evoquant les lourdes administratives qui empêchent l'inscription des malades dans les centres de soins dans des délais acceptables, ainsi que l'acquisition du matériels et équipements médicaux, il a proposé de limiter ce type de procédures au strict minimum.

APS



Le secret de longévité des femmes

R.Bachedi

Conséquence d'une transition épidémiologique prématûrée, les maladies cardiovasculaires sont aujourd'hui la première cause de mortalité en Algérie. Généralement liées à l'âge, ces maladies touchent beaucoup plus les hommes que les femmes algé-

riennes. Cela est dû selon le professeur Rachid Bougħerbal au tabagisme et au mauvais régime alimentaire.

A cet effet, l'intervenant a signalé qu'avec une moyenne d'âge de 76 ans les femmes algériennes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes dont la moyenne est de 73 ans. Selon le Pr Bougħerbal, cette disparité

s'explique en premier lieu par le tabagisme qui dans notre société est nettement plus élevé chez les hommes. En effet, les produits toxiques dégagés par le tabac durcissent les artères, augmentent la pression artérielle et le travail cardiaque et favorisent ainsi les accidents cardiaques.

L'autre élément évoqué par le Pr Bougħerbal est la mauvaise ali-

mentation : «On estime d'une manière générale que les femmes algériennes et plus particulièrement celles résidant en milieu rural ont un régime alimentaire plus sain que celui des hommes et des habitants des villes» a fait savoir le spécialiste.

Cette particularité explique en partie le secret de la longévité des femmes. Par ailleurs, le Pr Bou-

gherbal a affirmé que 423 malades souffrant de différentes pathologies ont été transférés vers l'étranger pour des soins durant l'année 2012. La sélection des patients s'effectue par une commission composée de spécialistes qui prend en considération le cas de chaque patient afin de permettre l'accès aux soins aux cas les plus urgents.

5+5 Le vice-président de l'APN plaide pour un traitement de la migration

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Djemai a appelé lundi à Nouakchott à traiter le phénomène de la migration d'un point de vue global tenant compte des facteurs démographiques, économiques et politiques.

Intervenant lors de la quatrième réunion restreinte de haut niveau des parlements des Etats membres du groupe des 5+5, M. Djemai a précisé que l'Algérie, devenue un pays d'établissement pour des migrants en provenance d'une quarantaine de pays, participe régulièrement à ce dialogue qui soutient les droits des migrants et prône la tolérance et le dialogue entre les cultures.

Il a lancé, à ce propos, un appel pour «contrecarrer et dénoncer l'exploitation éhontée de cette question humaine à des fins politiques en agitant des menaces virtuelles qu'elle ferait peser sur l'emploi dans les pays concernés et sur leur identité».

M. Djemai a souligné que la dimension humaine «doit être un outil de dialogue et un facteur de rapprochement et de solidarité» et non pas «une source de conflit entre les pays concernés».

Par ailleurs, il a mis en garde contre le phénomène du terrorisme, condamné par le monde entier, relevant que l'Algérie «contribue aux efforts et initiatives de l'ONU pour la lutte contre ce phénomène dans le cadre d'une convention internationale globale».

M. Djemai a en outre estimé que «le dialogue et la négociation sont des moyens civilisés de règlement pacifique des conflits et de diffusion de la paix et de la sécurité» soulignant que le terrorisme «est contraire aux préceptes de l'Islam, religion de la paix et de la civilisation».

«L'Algérie qui a lutté sans merci contre ce phénomène a ouvert grand les portes devant tous les Algériens pour contribuer à l'éducation nationale tout en s'attachant aux valeurs nationales et spirituelles imprégnées de modération», a-t-il conclu.

TOURISME Le secteur réceptionnera 134 projets touristiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Benmerradi a annoncé lundi à Alger que 134 projets touristiques d'une capacité de 12 000 lits seront réceptionnés durant l'année en cours.

Dans une allocution à la fin des travaux des 2^e assises nationales du tourisme, le ministre a estimé que ces nouvelles réalisations confirment les «efforts consentis pour la concrétisation de projets touristiques estimés actuellement à 713 projets au niveau national». Le secteur du tourisme a réceptionné l'année dernière 56 projets touristiques d'une capacité de 6 000 lits, ce qui «confirme la dynamique qui marque les investissements dans le domaine touristique», a rappelé le ministre.

M. Benmerradi a souligné, par ailleurs, la nécessité de participer à la construction de la destination Algérie à travers la conjugaison des efforts, la mobilisation de toutes les énergies et l'implication des acteurs concernés par le tourisme dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques.

S'agissant de l'application des recommandations des 2^e assises nationales du tourisme, le ministre a souligné son engagement à œuvrer dans ce sens. Il a ajouté à ce propos qu'il veillera personnellement à la mise en place d'une commission composée des différents acteurs pour le suivi et l'évaluation de l'application de ces recommandations.

CONFÉRENCE ARABE DU TRAVAIL Appel à la coordination et à la conjugaison des efforts face au chômage

Les participants à la 40^e session de la conférence arabe du travail ont souligné à l'unanimité, lundi à Alger, la nécessité de coordonner et d'unifier les efforts des pays arabes en matière de l'emploi pour faire face au chômage.

A cet effet, le représentant du Soudan, M. Kheir Sayed Abdelkader a déclaré l'APS, en marge de l'ouverture des travaux de cette session, la nécessité d'unifier les efforts pour aider les jeunes à intégrer le monde du travail en vue de contribuer à l'éducation arabe».

La résorption du chômage dans le monde arabe exige l'uniformisation des législations et des lois pour l'emploi d'un maximum de jeunes, a-t-il indiqué. Pour sa part, le représentant de la Libye, M. Brahim Ahmed Abou Bridaa a estimé que «le marché libyen est ouvert à toutes les nationalités arabes», désirant travailler dans ce pays, de manière «à satisfaire les besoins des Libyens et à organiser le marché de l'emploi», vu que la Libye s'apprête à franchir l'étape de «reconstruction après la Révolution».

Il a, par ailleurs, qualifié la situation en Libye de «stable», invitant les sociétés



à y investir notamment dans le domaine du bâtiment. Le représentant du Royaume arabe Hachémite, M. Adnan Ahmed Hassan Abou Ragheb a affirmé que l'encouragement de l'investissement dans le domaine des petites et moyenne industries est susceptible de mettre fin au problème du chômage.

M. Abou Ragheb a ajouté que l'investissement permet aux pays arabes de créer de postes d'emploi effectifs, soulignant la nécessité de la sensibilisation à l'importance de la coordination

arabe en matière d'emploi, qualifiant l'Algérie de pays prometteur dans le domaine de l'investissement.

Le représentant de l'Etat du Qatar, M. Nacer Ahmed Mohamed El Mir a affirmé que la spécificité de son pays réside dans «l'attractivité» de la main d'œuvre arabe, à la faveur de ses stratégies d'emploi. Parmi les mécanismes adoptés par cet Etat, le programme «silatouk» visant à permettre aux jeunes arabes de trouver des postes d'emploi dans ce pays.

L'OAT salue la tenue en Algérie de la 40^e session de sa conférence

L'Organisation arabe du travail (OAT) a souligné lundi que la tenue à Alger, de la 40^e session de la conférence arabe du travail conférera à celle-ci un «caractère exceptionnel et une importance particulière».

La tenue à Alger, de la 40^e session de la conférence arabe du travail revêt une «profonde signification» dans le processus d'organisation, a indiqué le directeur général de l'OAT, M. Ahmed Mohamed Luqman, dans une allocution à l'ouverture de la session, rappelant qu'elle est la deuxième après celle de 2009, sanctionnée par un document «important devenu une référence dans la région arabe».

La session a porté sur l'«examen de questions liées à l'emploi des jeunes auquel la priorité doit être accordée», a-

t-il ajouté. D'autre part, M. Luqman a salué l'expérience de l'Algérie qui est, a-t-il dit, pionnière en matière d'application du système d'assurance-chômage (1994) outre l'application d'un système «singulier» pour ce qui est de l'assurance sociale et la couverture médicale et sanitaire du travailleur et de sa famille. De son côté, le président du conseil d'administration de l'OAT, M. Nacer Almir, a affirmé que «la tenue de cette session en Algérie qui a payé un lourd tribut pour une vie digne et décente, donnera à celle-ci un caractère exceptionnel et une importance particulière».

L'Algérie «démontré en diverses circonstances, sa capacité de faire face aux défis et de poursuivre son rôle dans ce domaine», a-t-il encore ajouté.

Nabil al Arabi appelle à accorder la priorité à l'investissement arabe commun

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Nabil al Arabi, a appelé lundi à accorder la priorité à l'investissement arabe commun en vue de réaliser le développement économique et social dans la région.

La Ligue arabe appelle à «accorder la priorité à l'investissement arabe commun et à ouvrir le champ devant le secteur privé et la société civile afin de prendre part au processus de croissance et de développement économique et social», a indiqué le secrétaire général adjoint aux affaires économiques.

M. Mohamed Benbrahim al Touejiri, qui intervenait au nom de Nabil al Arabi, à l'occasion de la 40^e session de



la conférence arabe du travail à Alger. Cet intérêt tend à réaliser la complémentarité économique arabe en réu-

nissant «les conditions favorables à l'investissement et au développement du commerce interarabe générateur d'emplois».

Il a précisé d'autre part, que la question du développement équilibré et les aspirations des jeunes à l'emploi «est source de préoccupation de toutes les instances dans les pays arabes».

La conférence qui jouit d'un grand intérêt accordé par les trois parties à la production traitera du développement équilibré, des aspirations des jeunes à un emploi digne et de l'avenir de l'emploi à la lumière des changements économiques et sociaux dans le monde arabe ainsi que la réalité de la main d'œuvre arabe à l'étranger.

ARCHÉOLOGIE Découverte d'un site archéologique à Guelma

Un site archéologique, une nécropole datant «probablement» de la période romaine, vient d'être mis au jour près de la localité de Guelât Bousbaâ, dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la culture.

La même source a indiqué qu'une équipe de spécialistes effectue actuellement une expertise pour identifier et

procéder à la datation de ce site jugé «très important» par la responsables de l'archéologie à la Direction de la culture, M^{me} Leïla Bouaza. La découverte de ce site a été effectuée de manière fortuite, lors de travaux de terrassement pour la construction de logements, à 12 km au nord de Guelma.

Des céramiques et des objets funéraires, des lampes à huile en forme de

poisson et des ustensiles en poterie ont notamment été découverts. Selon M^{me} Bouaza, Guelât Bousbaâ abrite les vestiges d'une ancienne ville numide qui a conservé sa particularité durant la période romaine.

Le site est situé à l'écart du périphérique de l'extension urbaine de cette localité, a-t-elle précisé.

APS

GRANDE-BRETAGNE - ALGÉRIE

M. Yousfi présente à Londres les opportunités d'affaires en Algérie

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi a présenté lundi à Londres, les opportunités d'affaires en Algérie devant un parterre de représentants de compagnies britanniques opérant dans plusieurs secteurs.

La rencontre qui s'est tenue au siège de la banque Hbsc, a été marquée par la présence de Lords Risby, représentant du PM britannique pour le développement de la coopération avec l'Algérie, et d'une importante participation de chefs d'entreprises, dont certaines de renommée mondiale.

M. Yousfi a évoqué dans sa présentation le programme de développement d'un montant de 300 milliards de dollars alloués notamment aux secteurs de l'éducation nationale, des transports de la santé et de l'énergie, mettant en exergue les principaux paramètres économiques qui soulignent la santé financière du pays.

Il a expliqué devant les hommes d'affaires du Royaume-Uni que les objectifs essentiels de l'Algérie au cours des prochaines années sont la diversification de l'économie et la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, la lutte contre le chômage et l'amélioration du climat des affaires. «Les investissements sont très importants dans tous les secteurs» a déclaré M. Yousfi soulignant que l'Algérie veut concrétiser ces projets multisectoriels en parten-



riat avec des compagnies étrangères y compris les compagnies britanniques.

«Tous les ingrédients pour accélérer le rythme de croissance, existent en Algérie qui bénéficie aussi d'une population jeune et formée» a souligné le ministre de l'Energie invitant les Britanniques à «s'impliquer dans cet effort gigantesque entrepris par le gouvernement».

L'intervention du représentant du gouvernement algérien a été suivie d'un riche débat qui a porté sur l'exploitation du gaz de schiste en Algérie, les lenteurs administratives, les lois sur les Investissements directs étrangers (IDE) ainsi qu'un certain nombre de questions liées au développement de secteurs particuliers comme la construction et le tourisme.

Un participant a interpellé le ministre de l'Energie sur «l'absence de débat national en Algérie sur l'exploitation

du gaz de schiste». M. Yousfi a clairement affirmé que cette question (gaz de schiste) a été débattue pendant plusieurs semaines à l'Assemblée populaire nationale (APN) et au Sénat dans un cadre totalement démocratique. «Une seule voix contre a été enregistrée à l'APN», a-t-il précisé.

A un participant qui a exprimé sa préoccupation sur le climat des affaires en Algérie, le ministre de l'Energie a indiqué que «cette question figure au top des priorités dans l'agenda du gouvernement». La présidente du Conseil d'affaire algéro-britannique (Abbc) Lady Olga Maitland, a demandé des détails sur le développement du tourisme dans le sud de l'Algérie et les infrastructures d'accueil dans ces régions affirmant que Abbc enregistre de nombreuses demandes de voyages de la part de Britanniques qui veulent découvrir le Sahara algérien.

GENDARMERIE NATIONALE

86% des ressources humaines affectées à des unités opérationnelles

Quatre-vingt-six (86) pour cent des ressources humaines de la Gendarmerie nationale sont affectées à des unités opérationnelles pour garantir une couverture sécuritaire qui a atteint 85% à travers le territoire national, a affirmé lundi le colonel Mohamed Tahar Benââmane.

Dans une intervention lors d'une journée d'étude organisée par la commission de la défense nationale à la chambre basse du Parlement, le directeur de la sécurité publique à la gendarmerie nationale a indiqué que «86% des ressources humaines formées sont affectées directement à des unités opérationnelles et 33% à des unités territoriales de la Gendarmerie nationale en vue de garantir une couverture sécuritaire qui a atteint actuellement 85% à travers le territoire national».

Les centres de formation relevant de la gendarmerie nationale assurent 12 000 places pédagogiques aux stagiaires algériens outre la formation d'élèves étrangers, a ajouté l'intervenant.

Le colonel Benââmane a évoqué les missions de la gendarmerie nationale et les efforts consentis par ses unités pour la protection des biens publics et la lutte contre la criminalité en recourant à

des moyens scientifiques sophistiqués.

Il a rappelé dans ce sens l'existence de 1 326 brigades territoriales à travers le territoire national et 37 brigades spécialisées dans la sécurité routière outre un centre de lutte contre la cybercriminalité (en voie de réalisation).

Concernant le phénomène d'enlèvement de mineurs, 17 cas sur 33 signalés sont des «fugues» et non des enlèvements. Plusieurs personnalités ont été honorées à l'issue de la journée d'étude dont le commandant général de la gendarmerie nationale, le général major Ahmed Bousâila et le directeur général de la sûreté nationale le général major Abdelghani Hamel.

Les enquêtes ont révélé également qu'il n'y a eu aucun cas de prélèvement d'organes sur les enfants kidnappés, a-t-il ajouté. Plusieurs personnalités ont été honorées à l'issue de la journée d'étude dont le commandant général de la gendarmerie nationale, le général major Ahmed Bousâila et le directeur général de la sûreté nationale le général major Abdelghani Hamel.

M. Zebara a indiqué que «le président-directeur général qui a rencontré les représentants des protestataires a souligné que la question de changement des dirigeants relève du seul ressort du ministre, mais il nous a promis d'œuvrer à l'amélioration des conditions de travail», a-t-il ajouté.

À l'terminus de Bordj El Kiffan, l'APS a essayé de rencontrer le directeur général de Setram qui était sur place, mais celui-ci a refusé.

Cette société est détenue à 49% par la Ratp-El Djazaïr, filiale algérienne du groupe français «la Régie autonome des transports parisiens», qui est également chargé actuellement de l'exploitation et la maintenance du métro d'Alger. Quant aux 51% restants, ils sont répartis entre l'Ema (15%) et l'Enterprise de transports urbain et suburbain d'Alger (Etusa) (36%).

APS

CONSTANTINE Un millier d'hectares pour des extensions urbaines à El Khroub et Hamma Bouziane

La wilaya de Constantine vient de bénéficier de plusieurs projets d'extensions urbaines d'une superficie totale avoisinant le millier d'hectares, a-t-on indiqué lundi à la Direction du logement et des équipements publics (Dlep).

Ces nouvelles extensions urbaines prévues à la nouvelle ville Ali Mendjeli (près de 500 ha), à la nouvelle ville Massinissa (230 ha) et à Bekira, dans la daïra de Hamma Bouziane (près de 300 ha) auront un «impact certain sur la maîtrise du développement démographique dans cette wilaya», a-t-on souligné de même source.

La création de ces nouvelles extensions urbaines permettra également «la mise à niveau des instruments d'urbanisme de cette wilaya», a-t-on ajouté à la Dlep, précisant que le plan d'aménagement de ces zones d'extensions «répondra aux exigences et aux normes urbaines et architecturales prévues dans le cadre des plans de construction des nouvelles villes».

La même source a affirmé, dans ce contexte, que ces futures zones d'habitations seront dotées de tous les équipements d'accompagnement essentiels (structures de sécurité, de santé, d'éducation, de la jeunesse et des sports et de commerce, entre autres).

Selon les services de la Dlep, ces zones d'extensions urbaines devront abriter plus de 30 000 logements tous segments confondus, accordés à la wilaya dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et des différents programmes complémentaires. Plus de 20 000 logements seront implantés dans le cadre de ce programme d'extension à la nouvelle ville Ali Mendjeli, a-t-on précisé à la Dlep, rappelant que c'est dans cette nouvelle cité qu'a été transféré le plus gros de la population qui résidait dans la précarité à Constantine-ville.

La wilaya de Constantine a également bénéficié d'un projet portant sur la réalisation de deux pôles urbains intégrés, le premier à Ain Nehas (daïra d'El Khroub) et le second dans la région de Retba, dans la commune de Didouche Mourad, a-t-on rappelé à la Dlep, précisant que les travaux de constructions de ces deux pôles urbains ont été déjà lancés. Le pôle urbain d'Ain Nehas sera doté de 6 400 logements, tous segments confondus, quant à celui de Retba il sera constitué de 28 000 logements dont 14 000 de type location-vente, a-t-on affirmé.

TRAMWAY D'ALGER

Les travailleurs déterminés à poursuivre leur mouvement de protestation

Les travailleurs du tramway d'Alger ont affirmé lundi qu'ils poursuivront le mouvement de protestation entamé dimanche jusqu'à la satisfaction de leurs revendications, notamment «le départ du staff dirigeant représentant la société d'exploitation des tramways (Setram)».

A cet effet, M. Zebara Mohamed Salah, coordinateur du mouvement de protestation, a déclaré à l'APS que les travailleurs du tramway d'Alger avaient entamé dimanche un mouvement de protestation pour dénoncer «les pratiques inadmissibles» du staff dirigeant représentant la société Setram, affirmant la poursuite de ce mouvement jusqu'au départ du staff dirigeant actuel.

M. Zebara a dénoncé, au nom des protestataires, les conditions de travail «déplorables», notamment pour les conducteurs, au nombre de 90, qui «souffrent en permanence du problème d'insécurité lors de l'exercice de leur mission». En parallèle, les protestataires demanda-

dent la révision des salaires qui restent «très faibles» et la réduction des heures de travail qui «dépassent à l'heure actuelle les heures réglementaires», a indiqué le représentant des travailleurs, affirmant que certains ont même été contraints de «travailler près de 10 heures/jour».

Il a, d'autre part, indiqué que la décision des dirigeants de Setram de licencier un travailleur de guichet «sans motif valable» la semaine dernière, est à l'origine de ce mouvement de protestation, notamment en l'absence d'un syndicat.

Les protestataires ont également dénoncé ce qu'il ont qualifié de «dégénération notable» des conditions et des relations de travail, après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en octobre dernier, en vertu de laquelle Setram a été chargé de la gestion et de l'exploitation commerciale du tramway d'Alger.

Concernant d'éventuels contacts avec les responsables,

SÛRETÉ NATIONALE

La répartition des éléments dépend de la situation géographique et au taux de criminalité dans chaque wilaya

Le commissaire divisionnaire de la police, Aissa Naïli a affirmé, lundi à Alger, que la répartition des unités de la Sécurité nationale se faisait en fonction «de la situation géographique et du taux de criminalité enregistré dans chaque wilaya», loin de «toute autre considération». Les unités de la sûreté nationale comptent actuellement 200 000 éléments répartis selon les besoins de chaque wilaya, en tenant compte de sa situation géographique et de son taux de criminalité, «loin de toute autre considération», a déclaré le commissaire divisionnaire Naïli à la presse, en marge d'une journée d'étude, organisée par la commission de la défense nationale de l'APN sous le thème «la sécurité du citoyen du point de vue de la Gendarmerie et de la Police».

En dépit de son importance, l'effectif actuel de la sûreté nationale demeure «insuffisant» pour assurer une couverture sécuritaire optimale, d'où le recours de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) à l'intensification de la formation et l'amélioration de la performance, selon le responsable. Il a, en outre, mis l'accent sur le rôle du citoyen dans la réduction du taux de criminalité dans la société. À cette occasion, le responsable a indiqué que les services de la Sécurité nationale veillent actuellement à sécuriser les nouveaux moyens de transport (tramways), dont seront dotés prochainement les wilayas de Constantine et d'Oran.

Le commissaire divisionnaire Naïli a rappelé le bilan d'activité de la sûreté nationale pour l'année 2012 qui fait état de 144 000 affaires criminelles, prévoyant «une recrudescence du phénomène d'enlèvement si les mesures coercitives et préventives nécessaires ne sont pas prises». Il a également relevé 9 986 protestations en 2012 contre 11 698 en 2011, outre la sécurisation de 137 événements sportifs durant la même année. Les participants à cette journée d'étude ont mis l'accent sur la contribution du citoyen aux côtés des forces de la Sécurité et de la Gendarmerie, à la réduction des activités des groupes criminels, alors que des intervenants parmi les députés de l'APN ont insisté sur l'imperatif de respecter la loi, notamment le code de la route et la révision des cas de retrait du permis de conduire.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Un mort et 4 blessés sur l'autoroute Est-Ouest

Mouad B.

Un accident de la route a eu lieu dans la matinée d'hier vers 3h40 sur l'autoroute Est-Ouest dans la commune d'El M'hir, 50 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. cet accident a causé la mort d'un vieil homme âgé de 71 ans et 4 autres âgés respectivement de 57 ans, 60 ans, 66 ans et 74 ans, ont été grièvement blessés.

La Protection civile s'est déplacée sur place et transporté les victimes à l'hôpital de Bordj Bou Arréridj Oued, a-t-on appris d'une source de la Protection civile de Bordj Bou Arréridj.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

SOUS L'EFFET DE LA DROGUE: IL POIGNARDE MORTELLEMENT SON BEAU-FRÈRE

12 ans de prison

A.Ferrag

Karim, 27 ans, est arrêté pour meurtre sur la personne de son beau-frère Madjid, un homme ayant une mauvaise réputation.

Dans la salle du tribunal d'Alger, nous sommes en avril 2013. Karim écope de 12 ans de prison ferme pour le meurtre de son beau-frère.

Le coupable, frêle et pâle, affichait une mine désespérée lors de son procès, douze mois après son arrestation. Dans le brouhaha de la salle, le jeune garçon, en pleurant, clamait haut et fort son innocence.

Le juge demande le silence.

- Monsieur le président, je jure que je ne voulais pas le tuer...

- Mais enfin, il est bel et bien dédédé à la suite des coups de couteau que vous lui aviez assénéés.

Et la cour de relater les faits dans les moindres détails. Karim continuait à pleurer en se tenant la tête. Des gémissements de douleur provoquaient aussi du fond de la salle. Emus, les parents du coupable se lamentaient sur le sort de leur fils. Un fils si affectueux...

Comment leur fils a-t-il été arrêté et condamné pour meurtre avec pré-méditation ?

L'accusé dira :

- Monsieur le président, c'était de la légitime défense...

- Racontez-nous ce qui s'est exactement passé ce jour-là.

- J'étais à la maison lorsque la victime qui n'était autre que mon beau-



frère se droguait. Comme à l'accoutumée, il rentre à la maison et une grande dispute éclate entre lui et ma sœur. Mon beau-frère se mit alors à insulter et menacer ma sœur.

Après un moment de silence, le temps d'essuyer quelques larmes, le coupable, anéanti, continue :

- Ma sœur était victime de ce monstre, elle ne pouvait rien faire contre mon beau-frère qui continuait à s'en prendre à elle en l'insultant, avant de tenter de l'agresser physiquement. Les altercations verbales ont vite viré au drame.

Je l'ai ensuite frappé avec mon coude, car je tentais de défendre ma sœur, je jure que je ne voulais pas le tuer. Le père de Karim court alerte la police. A son retour, Madjid gisait dans une mare de sang à même le sol. Il venait de rendre l'âme.

Une demi-heure plus tard, la police arrive sur les lieux avant de convoquer Karim et son père, pour témoigner.

On relâcha le père et on lui annonça que son fils était inculpé pour meurtre.

- Monsieur le président, je n'en reviens pas que mon fils soit condamné pour meurtre. Il n'a fait que défendre sa sœur. Les parents du coupable dressent à leur tour un tableau noir du défunt, connu pour ses accès de colère. Le père du coupable est complètement abattu. Selon lui, son fils est un jeune homme affectueux, incapable de faire du mal. Il ne nie pas, cependant, que ce dernier était accro des stupéfiants.

Le représentant du ministère public, mettant l'accent sur la gravité des faits, requiert 15 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense insiste sur «le meurtre sans pré-méditation» et la légitime défense et demande les circonstances atténuantes.

Après les délibérations, le verdict tombe : 12 ans de prison ferme.

SELON LA DGSN

24 affaires d'homicide volontaire et coups et blessures élucidées

24 affaires d'homicide volontaire et coups et blessures entraînant la mort à l'aide d'armes blanches ont été élucidées en mars dernier par les brigades criminelles de la police.

Concernant les crimes d'homicide volontaire, les unités de police, appuyées par la police scientifique et technique, ont élucidé 13 crimes ayant permis l'arrestation de 32 personnes, a indiqué lundi un communiqué de la Dgsn qui a ajouté que tous les accusés ont été présentés devant les juridictions compétentes. Pour ce qui est des affaires liées aux coups et blessures volontaires entraînant la mort, 11 affaires ont été enregistrées et 18 personnes arrêtées et présentées devant les juridictions



compétentes qui ont ordonné leur mise en détention préventive. Concernant les mesures prises par le commandement général de la Sécurité nationale pour réduire le taux de criminalité, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalila, responsable de la direction de la communication et des relations publiques, a indiqué que «les brigades criminelles de la sûreté nationale, dotées de moyens technologiques sophistiqués, déplacent tous les efforts possibles pour présenter les mis en causes devant les juridictions compétentes.

M. Boudalila a fait savoir que sa direction «demeure mobilisée pour répondre aux appels qui lui parviennent sur le numéro vert 15 48».

BATNA

Neutralisation d'une bande spécialisée dans l'agression des automobilistes

Les éléments de la Gendarmerie nationale de El Djedjar (Batna) ont neutralisé une bande de malfaiteurs qui dépossédaient les automobilistes de leurs véhicules et de leurs biens, avec la complicité d'une jeune fille qui servait d'appât, a-t-on appris lundi auprès du groupement de ce corps sécuritaire.

Quatre parmi les cinq membres de cette bande, âgés entre 22 et 34 ans, ont été arrêtés, tandis que le cinquième, en fuite, a été identifié, a ajouté la même source, soulignant que des armes blanches utilisées dans les

agressions des victimes ont été saisies, ainsi que des biens volés et des voitures utilisées par les agresseurs, louées à Barika. L'arrestation des quatre malfaiteurs a été effectuée dans la nuit de dimanche à lundi, peu après 22 heures à Mechta Lagouaoura, a-t-on également précisé, ajoutant que deux parmi les individus appréhendés sont originaires de Djamaâ, dans la wilaya d'El Oued, le troisième est de Barika (Batna), tandis que la jeune fille est d'Eulma (Sétif).

L'opération qui a mené à l'arrestation de ces malfaiteurs a été effectuée

après une alerte donnée par une victime qui a signalé, la même nuit à 09h15, une agression par cinq malfaiteurs dont une jeune fille, commise au village de Kerbana dans la commune de Boumagueur. Les bandits ont volé, sous la menace d'armes blanches, la voiture, ses papiers, ainsi que l'argent et les téléphones portables des occupants, a-t-on indiqué.

Les malfaiteurs seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de N'Gaous (Batna), a indiqué la même source.

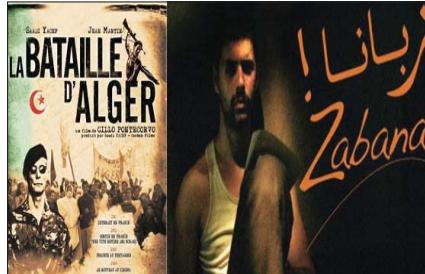
APS

ROYAUME-UNI - ALGÉRIE

«La bataille d'Alger» et «Zabana» au 12^e au Festival des arts arabes de Liverpool

Les longs métrages «La bataille d'Alger» de l'italien Gillo Pontecorvo et «Zabana» de Saïd Ould Khelifa participeront au «Liverpool Arab arts festival» (Festival des arts arabes de Liverpool, Angleterre), prévu du 17 mai au 14 juillet prochain, a-t-on rapporté sur le site des organisateurs.

«La bataille d'Alger» (1966), «Lion d'or» du «Meilleur film» au Festival de Venise en 1966, raconte la résistance héroïque des habitants de la Casbah d'Alger aux exactions et à la torture pratiquées par l'occupant français durant la



guerre de Libération. Sorti en 2012, «Zabana» revient sur le parcours militant d'Ahmed Zabana, premier martyr de la révolution à être guillotiné le 19 juin 1956, et le déroulement de son procès devant un tribunal militaire de l'armée française. La musique algérienne sera également pro-

sente au programme du festival: la chorégraphe et danseuse franco-algérienne Nacer Belaza est attendue pour présenter un spectacle de danse contemporaine et diriger des ateliers d'apprentissage. Le 12^e Festival de Liverpool qui met à l'honneur les arts de différents pays arabes en vue de permettre aux Britanniques l'accès aux cultures de ces pays et de mieux les faire connaître», selon les organisateurs.

grammé des conférences sur le thème, entre autres, de l'«appartenance identitaire» des communautés arabes établies au Royaume-Uni. Le festival organise des compétitions dans plusieurs disciplines artistiques dont le cinéma, le théâtre, la danse, les graffitis, etc. Outre l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Palestine, la Syrie, l'Irak, parmi d'autres pays arabes, participent au festival. Fondé en 1998 par «Liverpool Arab centre» et l'organisme «Bluecoat», le Festival des arts arabes de Liverpool se fixe pour objectif «la mise à l'honneur des arts de différents pays arabes en vue de permettre aux Britanniques l'accès aux cultures de ces pays et de mieux les faire connaître», selon les organisateurs.

OPÉRA

«El Nafas» : une vraie tribune pour un dialogue entre les cultures

«El Nafas» (Le souffle) de Tarik Benouarka, a été présenté dimanche à Alger au Théâtre national algérien (TNA), permettant à l'inspiration et l'imaginaire de l'Orient et du Maghreb de s'exprimer, dans un état romantique, à travers la tradition classique de la musique universelle. Offrant une véritable tribune au dialogue entre les cultures des deux rives de la Méditerranée, Tarik Benouarka, auteur et compositeur de cette œuvre unique a puisé le thème générique de son œuvre de l'immensité et le silence du désert.

Deux cantatrices Ghada Chbeir (Liban) et Lara Elayyan (Jordanie) soutenues par les voix ténoires de Georges Wanis (Egypto-Italien) et Gaby Odeimí (Liban) racontent le désert à travers l'évocation de l'homme libre en quête de paix et de liberté.

«El Nafas» remonte l'existence dans son lointain passé, marqué par l'éternelle dualité à travers les siècles, entre le bien et le mal faisant appel à l'humanisme et à l'amour qui ont constitué l'essentiel du message de ce spectacle. Sous la direction du maestro Pierre Dumoussaud, l'Orchestre symphonique «Pasdeloup», composé

d'une soixantaine de musiciens, était soutenu par la chorale polyphonique de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Aziz Hammouli.

Exprimant les différentes phases de l'histoire par des compositions qui inspirent l'événement, le récital s'est offert des moments de répit, où le lyrisme romantique s'est mêlé à la douceur des belles mélodies orientales. Dans une ambiance feutrée, un fond décoratif représentant l'infini d'un ciel orné d'étoiles a donné une impression d'espace favorable au thème choisi alors que l'alternance des lumières bleues et rouges ont agréablement agrémenté les atmosphères de ce récital.

Fondé il y a 150 ans par Jules Pasdeloup, l'Orchestre symphonique «Pasdeloup», porté à travers les générations par l'enthousiasme et la passion de ses musiciens de talent, vise à perpétuer les grandes œuvres de la musique classique universelle. Né à Alger, Tarik Benouarka fait ses premières classes en musique dès l'âge de 4 ans en Algérie avant de poursuivre son apprentissage professionnel en France. S'étant essayé à tous les styles



de musiques et ayant réalisé plusieurs enregistrements, Tarik Benouarka devient vite un acteur international reconnu de la production. D'une sensibilité et d'un imaginaire exprimant un style particulier, il façonne un univers teinté d'Orient et d'Occident.

L'opéra «El Nafas» qui se produira dans le Maghreb et l'Orient, d'autres rendez-vous à travers le monde, gagnerait à être mis en scène dans une écriture dramaturgique plus élargie qui regrouperait le théâtre, la danse et le chant lyrique.

TLEMCEN

Festival estudiantin national des arts plastiques

Une cinquantaine d'étudiants de dix universités du pays participent au Festival national estudiantin des arts plastiques, ouvert dimanche à l'université «Aboubekr-Belkaïd» de Tlemcen sous le slogan «Art estudiantin, de l'amateurisme au professionnalisme».

Le recteur de l'université de Tlemcen, M. Noureddine Ghouali a indiqué, à l'ouverture de cette manifestation organisée par le bureau de wilaya l'organis-

sation «Solidarité nationale estudiantine» en collaboration avec la faculté des lettres et la direction des œuvres universitaires, que les arts plastiques concourent aujourd'hui les sciences et les technologies à l'université algérienne.

Il a souligné, dans ce sens, que ceci est un indice augurant d'une diversité artistique chez l'étudiant. Le secrétaire national de «Solidarité nationale estudiantine», M. Abdelhakim Mekdoud a souligné, pour

sa part, que ce festival inscrit dans le cadre de la célébration de Youm El IIm vise l'émergence de talents artistiques et l'échange d'expériences entre les amateurs des arts. Au programme de ce festival figure une exposition d'œuvres d'étudiants en arts plastiques, en calligraphie arabe et en sculpture dont les thèmes s'articulent autour de la mémoire nationale, le cinquanteenaire de l'indépendance, la cause palestinienne et l'en-

fant. Un jury est chargé d'évaluer les œuvres d'art et proclamer les lauréats. Un colloque national sur les arts plastiques en Algérie est également programmé avec la participation de chercheurs et d'universitaires du pays, qui traiteront de l'expérience artistique en Algérie, ses étapes et son influence d'écoles et courants artistiques, et des grands artistes plasticiens du pays.

APS

VERNISSAGE À ALGER DE L'EXPOSITION DE DJAMAL TALBI

Une exploration spirituelle de la couleur grise



Formes géométriques en relief, figures humaines surgissant dans une pénombre de rêve, et une exploration des nuances de gris menée avec la plus grande sobriété : ainsi se présente l'exposition du peintre Djamel Talbi ouverte dimanche à Alger.

L'artiste expose jusqu'au 30 avril à la galerie Asselah Hocine (Alger) vingt toiles, semi-figuratives et semi-abstraites, où domine le fond gris et l'utilisation des rectangles dans la construction des motifs et des personnages aux traits floués et aux formes imprécises. Réalisées entre 2010 et 2013, ces toiles ont été peintes au couteau et la spatule à partir d'une technique que Djamel Talbi appelle le «frotté», qui lui permet de «jouer sur les reliefs en construisant plusieurs plans dans l'espace d'un même tableau» explique-t-il.

Commencant d'abord par poser les couleurs jaune et orange caractérisant la plupart de ses personnages, l'artiste travaille ensuite le fond de sa toile, poursuit-il, en utilisant une couleur grise, diluée ou glacée au fur et à mesure des nuances, des plus proches du noir, jusqu'au gris argenté et presque transparent. Ainsi, les tableaux de Djamel Talbi semblent baigner dans un halo onirique, qu'il interprète comme «le résultat d'une quête intérieure» et une «volonté de produire une narration basée à la fois sur la sensation au moment où je peins et les références au passé», comme en témoignent des toiles titrées «Aube», «L'isthme» ou encore «Victime du temps».

Cette quête prend, par ailleurs, une forte dimension spirituelle dans de nombreuses œuvres où le peintre s'est inspiré de la mystique soufie, qu'il lie à l'histoire de sa famille. Ces toiles, titrées «Al Mourid» (celui qui s'engage dans la voie soufie), «Nour ala nouz» (lumière sur lumière) ou encore «Al Louh Al Mahfoudh» (La tablette du Jugement dernier) sont aussi marquées par l'utilisation des signes se référant à la calligraphie.

Le peintre expose, en outre, une toile intitulée «Trafic d'organes», inspirée par l'assassinat, récemment, de deux enfants, Haroun et Brahim, à Constantine qui a suscité un grand émoi, comme pour laisser une trace de l'extrême horreur qu'il avait lui-même ressenti. Le vernissage de cette exposition auquel ont pris part des plasticiens a également été marqué par une prestation musicale de Omar Khatem qui a improvisé au saxophone des standards du jazz et de la musique algérienne.

Diplômé des Beaux-arts en 2003, Djamel Talbi compte à son actif plusieurs expositions individuelles et collectives en Algérie et en France.

Son travail de peintre lui a valu des distinctions dont celle en 2012 du Premier prix au Salon national des arts plastiques à Oran.

MALBOUFFE

Trop de gras nuit au cerveau

Une alimentation trop riche en acides gras saturés aurait un impact sur les zones du cerveau qui régulent notre appétit, selon une étude britannique.

Pourquoi certaines personnes obèses et en surpoids ont-elles du mal à se contrôler face à la nourriture ? Des chercheurs du Rowett Institute à l'Université d'Aberdeen au Royaume-Uni pensent avoir trouvé un élément de réponse en menant une expérience sur des souris. Soumis à un régime composé à 60% d'acides gras saturés, les rongeurs ont subi des dommages cérébraux semblables à une inflammation ou une embolie cérébrale.

En fait, cette nourriture trop grasse s'est traduite par des modifications des gènes et de protéines dans l'hypothalamus des souris, une zone du cerveau qui régule l'appétit et la dépense énergétique. Ce dysfonctionnement, constaté chez des souris, pourrait expliquer la difficulté de se mettre au régime. Autrement dit, par ces résultats, s'ils se vérifient chez l'homme, on comprend mieux pourquoi les personnes habituées à manger trop gras ont du mal à résister à cette alimentation trop riche et à changer leur comportement alimentaire. «Les produits trop gras

et trop sucrés sont denses en énergie et au goût savoureux dont on a vite fait de manger en grande quantité», précise Lynda Williams, directrice de recherche. Et de devenir accro. «Cela expliquerait pourquoi il est également difficile pour les personnes obèses qui ont suivi un régime de maintenir leur perte de poids». Dès lors, intégrer définitivement une alimentation équilibrée s'avère plus compliqué.

D'autres recherches sont nécessaires pour savoir si les effets de la malbouffe sur l'hypothalamus sont facilement réversibles.

L'impact d'une alimentation trop riche sur le cerveau intéresse de plus en plus la recherche. Une équipe de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) a récemment établi un lien entre une mauvaise alimentation et un trouble du système nerveux entérique, zone du cerveau qui contrôle les fonctions digestives. Un constat qui les a amenés à la conclusion que plus on mange gras et sucré, plus notre estomac se vide et on a envie de manger.



Au printemps, le cerveau opère un vrai nettoyage !

Le cerveau se met à jour au printemps ! C'est ce que révèle une étude sur les cellules nerveuses publiée dans la revue *Nature Neuroscience*. En effet, le cerveau efface les cellules endommagées (autophagie) et maintient les cellules souches neurales prêtes à les remplacer. Ces chercheurs de l'Université du Michigan ont découvert qu'une protéine particulière, la FIP200, commande ce processus de nettoyage dans les cellules souches neurales chez la souris. Sans FIP200, sans cette mise à jour, les cellules souches vitales pourraient être endommagées par leurs propres déchets et pourraient ne plus se transformer en cellules nerveuses. Les scientifiques ont cherché à comprendre comment cet auto-nettoyage, l'autophagie, sur les cellules souches neurales fonctionnait. Les résultats semblent permettre de comprendre pourquoi le cerveau et le système nerveux vieillissants sont plus sensibles à la maladie et à des dommages irréversibles. En effet, le processus d'auto-nettoyage étant ralenti, il ne permet plus le remplacement des cellules endommagées ou malades. Les chercheurs pourraient utiliser cette étude pour prévenir et traiter les troubles neurologiques.

Sans le gène FIP200, les cellules souches neurales disparaissent :

Le Pr Jun-Lin Guan, professeur de médecine moléculaire et génétique à l'UM et



auteur principal de l'étude explique que «grâce à l'autophagie, les cellules souches neurales peuvent réguler les niveaux des espèces réactives de l'oxygène (ROS) ou radicaux libres qui peuvent s'accumuler dans certaines régions du cerveau et dont des niveaux anormalement élevés peuvent déclencher leur différenciation». Les chercheurs montrent ainsi qu'en supprimant le gène FIP200, les cellules souches neurales meurent et les niveaux de ROS s'élèvent. Ils vont ensuite étudier les effets d'un dysfonctionnement de l'autophagie des cellules souches neurales pour mieux comprendre le processus dans les maladies neurologiques.

Etre bilingue entretient le cerveau

Les adultes qui maîtrisent deux langues apprises pendant leur enfance auraient, en vieillissant, un cerveau en meilleure forme que les autres, selon une nouvelle étude.

Parler couramment deux langues n'est pas seulement utile en voyage ou dans le cadre professionnel.

Etre bilingue aurait également un intérêt pour la santé mentale. Des chercheurs de l'University of Kentucky College of Medicine ont découvert que les adultes qui sont bilingues depuis qu'ils sont enfants ont une meilleure «flexibilité cognitive».

L'étude, publiée dans *The Journal of Neuroscience*, suggère que les bénéfices du bilinguisme sur le fonctionnement du lobe frontal du cerveau seraient plus visibles à mesure que l'on vieillit.

L'expérience a été conduite sur 110 adultes âgés entre 60 et 68 ans. Ils ont été soumis à des tests cérébraux pour évaluer leur flexibilité cognitive. Cer-

tains des volontaires parlaient une seule langue, tandis que les autres étaient bilingues depuis leur enfance. Résultat, les participants bilingues étaient capables de réaliser les exercices plus rapidement que les autres. Les scanners ont montré que le cortex préfrontal du cerveau des bilingues dépensait moins d'énergie que chez les personnes unilingues.

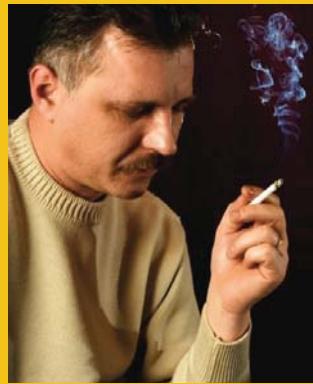
ETRE BILINGUE, ÇA PRÉSERVE DE LA SÉNILITÉ

Une étude précédente a révélé que la pratique de deux langues pouvait aussi protéger le cerveau de certaines maladies liées à l'âge comme Alzheimer.

En 2007, des chercheurs de l'université de York ont constaté que dans un



Insolite

Tabac : la cigarette enfume aussi le cerveau

Fumer endommage le cerveau. Le tabac nuirait à la mémoire, à la capacité l'apprentissage et au raisonnement, selon des chercheurs du célèbre King's College de Londres.

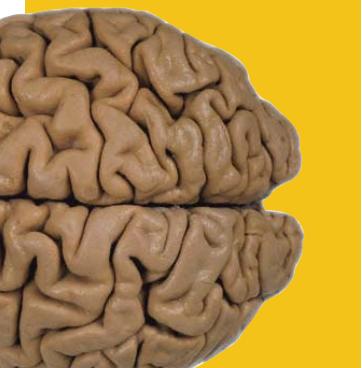
La cigarette peut-elle rendre idiot ? Une étude anglaise publiée dans la revue *Age and Ageing* souligne que fumer n'est pas sans risque pour le cerveau. Le tabac pourrait contribuer au déclin des fonctions cognitives, augmentant le risque de démentie. Les scientifiques ont établi ce lien entre la cognition et la cigarette par hasard. Au départ, ils s'intéressaient à la relation entre les risques cardiovasculaires et l'état du cerveau.

Des informations sur le mode de vie et la santé de 8 800 volontaires âgés de plus de 50 ans ont été collectées. Les participants ont aussi été évalués sur des exercices où il fallait par exemple apprendre de nouveaux mots ou nommer un maximum d'animaux en une minute. Les tests ont été menés après 4 ans, puis 8 ans.

Les résultats ont montré que le risque de faire un infarctus était «lié de façon significative» à un déclin cognitif chez les personnes qui avaient de mauvaises habitudes de vie. Par exemple, la pression artérielle et le surpoids, souvent liés au mode de vie, pouvaient «affecter le cerveau». Le fait de fumer a été associé à des résultats plus faibles aux tests cognitifs.

Un «cerveau sain» dans un corps sain

Si les chercheurs n'établissent pas de relation directe entre le tabac et les performances cérébrales, ils encouragent toutefois à changer de mode de vie pour limiter les risques de démentie. En clair, stop la cigarette, stop la malbouffe !



Jouer sur son Smartphone entraîne le cerveau

De la même façon que vous travaillez vos muscles dans la salle de musculation, vous pouvez exercer vos capacités cérébrales en jouant une heure par jour sur votre téléphone portable.



Les jeux sur Smartphone pourraient entraîner les capacités cognitives. Les jeux d'action peuvent stimuler la conscience spatiale tandis que les jeux de mémoire améliorent les fonctions de recherche visuelle, rapporte la revue *Plos One*.

Pour tester les capacités de ses jeux, le Dr Michael Patterson, de la Nanyang Technological University à Singapour a eu l'idée de les comparer aux

appareils de musculation qui fonctionnent sur des mouvements répétitifs. L'idée était de voir quel impact pouvait avoir la répétition de différents jeux qui mobilisent certaines fonctions cognitives.

Il a demandé à des personnes de jouer à 5 jeux différents sur leur Smartphone à raison d'une heure par jour et pendant un mois. Les jeux incluaient des jeux d'identification d'objets, de la simulation

virtuelle comme les Sims, des jeux d'actions.

Jouer régulièrement améliore les capacités cognitives

Après cet entraînement, les chercheurs ont constaté que ceux qui s'étaient exercés à des jeux d'action avaient amélioré leur capacité à chercher plusieurs objets rapidement. Ceux qui avaient joué à des jeux de mémoire avaient amélioré

leur capacité de recherche visuelle.

«C'est la première étude qui montre que de multiples jeux peuvent améliorer les capacités cognitives et non plus les seuls jeux d'actions», explique le Dr Patterson.

Pour le scientifique, c'est l'usage répété de ces jeux qui entraîne le cerveau, tendant à montrer que le cerveau fonctionne comme n'importe quel muscle.

Des chercheurs arrivent à rendre un cerveau totalement transparent

Cela permettrait de voir comment il fonctionne. Cette technique pourra-t-elle un jour remplacer l'IRM ?

Une révolution dans l'imagerie médicale est en marche. Grâce à un procédé chimique baptisé «Clarify», des chercheurs de l'Université de Stanford ont réussi à rendre un cerveau transparent. Cette technique permet d'étudier la structure moléculaire et les neurones de cette «boîte noire» sans avoir recours à la dissection.

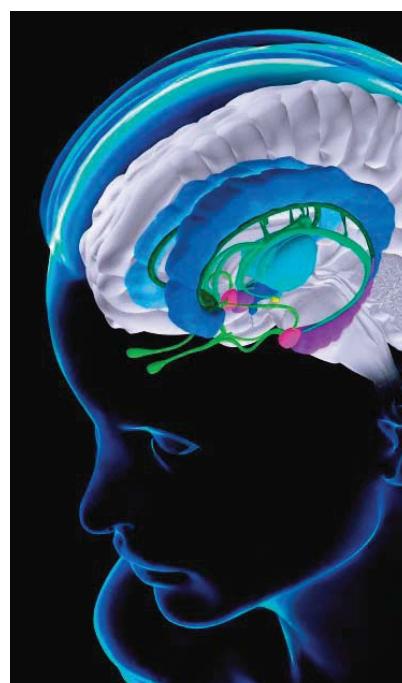
Réalisée sur le cerveau d'une souris morte, l'étude a également fonctionné sur un cerveau humain préservé depuis plus de six ans. Elle pourrait être appliquée à d'autres organes, selon la revue britannique *Nature*.

Mise au point par le psychiatre et spécialiste en bio-ingénierie Karl Deisseroth, cette nouvelle

technique d'imagerie médicale se base sur le remplacement des lipides, cause principale de l'opacité du cerveau, par de l'hydrogène.

Le secret : laisser tremper le cerveau dans ce gel composé d'eau, le chauffer à 37° pendant trois heures, en extraire les graisses par courant électrique et le tour est joué. Le cerveau, complètement transparent, est maintenu par le gel qui a durci afin de préserver la structure générale des molécules.

«Nous pensons que si nous arrivions à retirer les lipides de manière non destructrice, nous pourrions faire pénétrer de la lumière et des macromolécules profondément dans les tissus, ce qui permettrait non seulement de faire de l'imagerie 3D mais aussi une analyse moléculaire 3D d'un cerveau intact», explique Karl Deisseroth, cité par l'AFP.



TCHAD-MALI

Le Parlement tchadien vote une résolution réclamant le retrait progressif des soldats tchadiens du Mali

Le Parlement tchadien a voté lundi une résolution réclamant le retrait progressif des soldats tchadiens du Mali, où, selon N'Djamena, 36 soldats ont été tués et 74 blessés.

Par 167 voix pour et une contre, les députés tchadiens demandent au gouvernement de «préparer dans un délai raisonnable le retrait des forces armées tchadiennes en intervention au Mali» mais aussi «de prendre toutes les mesures pour garantir la sécurité au Tchad».

Avant le vote des députés, le Premier ministre tchadien Dadnadji Djimrangar est revenu sur le bilan des pertes dans les rangs de l'armée tchadienne au Mali. «Pour cette noble mission, nous avons payé un lourd tribut. A la date d'aujourd'hui nous déplorons 36 morts et 74 blessés», a souligné le Premier ministre.

«En trois mois de présence au Mali, cette guerre nous a coûté 57 milliards de francs CFA (87 millions d'euros), entièrement financée par nos propres ressources, et si nous devons rester 12 mois elle nous coûtera 90 milliards (137 millions d'euros)», a souligné le Premier ministre malien.



ZIMBABWE

Le Zimbabwe sollicite l'aide de la communauté internationale pour financer les prochaines élections

Le Zimbabwe a lancé un appel à des donateurs étrangers pour aider à financer les élections générales prévues d'ici la fin de l'année, a indiqué lundi le ministre des Finances Tendai Biti. «Il est évident que le Trésor n'a pas la capacité de financer les élections», a-t-il déclaré devant le Parlement. Le pays a selon lui besoin de 132 millions de dollars pour le scrutin, que le président Robert Mugabe veut organiser fin juin. M. Biti a exclu que le gouvernement emprunte de l'argent à des entre-

prises locales, comme il l'a fait pour le référendum constitutionnel organisé en mars.

«Ce ministère des Finances n'a pas l'intention d'affaiblir l'économie avec cet événement qui aura lieu un seul jour. Selon nous, la communauté internationale doit nous venir en aide».

Tendai Biti a indiqué que le gouvernement zimbabwéen a récemment écrit à l'Afrique du Sud et à l'Angola afin de leur emprunter de l'argent pour les élections.

28 voix recueillies. Initialement prévue le même jour que la désignation du chef de l'Etat par intérim, cette élection complète la mise en place des institutions chargées de conduire une transition politique de dix-huit mois en RCA après la prise de pouvoir de la coalition Séléka le 24 mars, synonyme du renversement du régime de François Bozizé, au pouvoir depuis mars 2003 suite à coup d'Etat contre feu Ange-Félix Patassé, président démocratiquement élu. Composé de 105 membres, soit le même nombre que l'Assemblée nationale dissoute par le nouveau président centrafricain Michel Djotodia dès sa prise de pouvoir, le Conseil national de transition est appelé à jouer le rôle dévolu à cette institution, en attendant la tenue de nouvelles élections législatives. Un

bureau comprenant également un vice-président, deux questeurs et deux secrétaires parlementaires sera constitué au terme du scrutin organisé lundi à Bangui. C'est une des recommandations d'un sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) tenu le 3 avril à N'Djamena au Tchad. Une autre concertation de cette organisation régionale à laquelle la RCA appartient avec neuf autres pays devra se tenir dans les prochains jours en vue d'enrichir les décisions du Conseil national de transition.

La RCA restera toutefois suspendue des organisations internationales dont l'Union africaine (UA) jusqu'à un véritable retour à l'ordre constitutionnel.

TUNISIE

Dialogue national en Tunisie pour parvenir à un consensus sur les prochaines échéances électorales

Le dialogue national réunissant les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale constituante (ANC) a débuté lundi, à Tunis avec l'objectif de parvenir à un consensus sur les prochaines échéances politiques.

Le président de la République provisoire, Mohamed Moncef Marzouki, a, selon un communiqué de la présidence tunisienne parvenu à l'APS, appelé à concrétiser rapidement les arrangements indispensables pour la rédaction de la Constitution et des lois organisant les élections présidentielles et législatives dans la mesure où, a-t-il estimé, «le prolongement de la période transitoire est le facteur qui met le plus en péril la stabilité de la Tunisie».

Le président Marzouki a également mis l'accent, dans son allocution, sur «l'impératif de décrispation de la situation en réduisant la tension politique». Pour lui, le dialogue national «ne peut pas se limiter aux seuls partis politiques mais commande au contraire d'y associer la société civile tout entière». La rencontre s'est tenue en présence du chef du gouvernement provisoire Ali Larayedh et des représentants de la Troïka au pouvoir: Le Mouvement Ennahdha, le Congrès pour la République (CPR) et le Parti Ettakatol (Forum démocratique pour le travail et les libertés).

Les partis de l'opposition sont représentés à cette réunion par le Parti républicain, le Mouvement Nidaa Tounes,

l'Alliance démocratique et le Parti Al-Moubadara. Le président de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar, a estimé quant à lui que le dialogue national doit bénéficier d'un large consensus des groupes parlementaires, des partis et des élus n'appartenant à aucun groupe ainsi que des organisations nationales et des acteurs de la société civile.

M. Ben Jaafar déclare avoir soutenu toute initiative de dialogue national visant à parvenir à un consensus autour des questions litigieuses et qui permettrait le parachèvement du processus transitionnel dans les meilleures conditions, notamment par la rédaction de la Constitution, l'organisation d'élections transparentes, de manière à garantir l'alternance au pouvoir.

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) avait, de son côté, organisé à la mi-octobre 2012 un dialogue national qui a été marqué par l'absence d'Ennahdha et du CPR. Le président tunisien a salué cette initiative, estimant toutefois que «pareille initiative, qu'elle soit d'essence politique ou sociale, doit converger avec l'Assemblée nationale constituante en tant que dépositaire et détenteur du pouvoir, et à ce titre mandaté pour assimiler les recommandations et idées auxquelles le présent dialogue aura donné lieu».

NIGER-IRAN

Le président Ahmadinejad en visite au Niger

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a entamé lundi une visite officielle de deux jours au Niger dans le cadre d'une tournée ouest-africaine.

C'est la première visite officielle au Niger du président Ahmadinejad depuis son arrivée à la magistrature suprême d'Iran en juin 2005. Au cours de son séjour au Niger, M. Ahmadinejad aura des entretiens avec les plus hautes autorités du pays, notamment le président Mahamadou Issoufou. Les deux chefs d'Etat signeront

plusieurs accords relatifs au développement des relations économiques et politiques de leurs pays respectifs, selon une source proche du dossier à Niamey. «La visite d'Ahamadinejad au Niger marquera un tournant dans les relations entre les deux pays, créant d'excellentes opportunités profitables aux deux peuples», selon l'ambassadeur d'Iran au Niger, M. Mohammad Nikkhah. M. Ahmadinejad devait achever sa tournée ouest-africaine par une visite au Ghana, hier.



EXPLOSIONS À BOSTON

Trois morts et plus d'une centaine de blessés

La double explosion survenue lundi à Boston, dans le nord-est des Etats-Unis, a fait trois morts et plus d'une centaine de blessés, dont plusieurs dans un état grave, selon un nouveau bilan communiqué dans la soirée par la police locale.

Les médias US ont rapporté, de leur côté, qu'un enfant de huit ans figure parmi les morts, en faisant état de près de 140 blessés dans 18 grièvement. De même source, on rapporte aussi qu'un nombre important de blessés ont du être amputés à l'hôpital en raison des blessures sévères soutenues lors de ces explosions provoquées apparemment par des engins explosifs improvisés boursurés de billes de roulement.

Le chef de la police de Boston, Edward Davis, a, par ailleurs, affirmé lors d'une conférence de presse qu'aucun suspect n'a été arrêté jusqu'à présent dans le cadre de l'enquête criminelle sur ces explosions, démentant ainsi une information rapportée par les médias selon laquelle un suspect aurait été hospitalisé et interrogé par la police.

Deux explosions quasi simultanées ont eu lieu lundi en début d'après-midi près



de la ligne d'arrivée du marathon de Boston, événement sportif majeur qui attire chaque année des centaines de participants et de sportifs des quatre coins des Etats-Unis et à travers le monde.

Au moins un engin explosif a aussi été retrouvé et désactivé par les forces de l'ordre à Boston, alors qu'une troisième explosion est survenue peu après dans une bibliothèque de la ville, sans faire appa-

rement de victimes. Le président Barack Obama a déclaré en début de soirée que les autorités US ignoraient toujours l'identité et les motivations des auteurs de ces explosions, tout en assurant que les responsables de ces attaques seront «retrouvés» et «jugés».

«Nous ne savons pas encore qui a fait ceci ni pourquoi, et les gens ne doivent pas sauter aux conclusions avant que l'on

ait rassemblé l'ensemble des éléments», a indiqué le président Obama lors d'une déclaration à la salle de presse de la Maison-Blanche.

«Mais détrompez-vous, nous allons découvrir qui a fait ceci et pourquoi. Tout individu ou groupe responsable sentirà le plein poids de la justice américaine», a-t-il encore martelé. Le chef de l'exécutif US a aussi indiqué avoir instruit les membres de son administration à rendre disponible l'ensemble des ressources de l'Etat fédéral pour les besoins de l'enquête et le renforcement de la sécurité à travers les Etats-Unis. Le niveau d'alerte dans plusieurs grandes villes américaines, notamment Washington, New York et Los Angeles, a été, en effet, élevé lundi suite aux explosions de Boston.

Dans la capitale Washington, le périmètre entourant la Maison-Blanche a été bouclé par la police et le secret service hier en milieu d'après-midi, peu après ces explosions. Les polices de Boston, Washington, New York, Los Angeles et San Francisco ont aussi annoncé un renforcement de la sécurité notamment dans les hôtels et les transports en commun par mesure de précaution.

Rasmussen «profondément choqué» par les explosions de Boston



Le secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), Anders Fogh Rasmussen, a condamné hier les deux explosions survenues au cours du marathon de Boston, aux Etats-Unis, se disant «profondément choqué» par ces violences.

«Je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances aux familles et aux proches de ceux qui ont été tués», a indiqué M. Rasmussen dans un communiqué. Le secrétaire général de l'Otan a également exprimé son souhait de prompt rétablissement aux blessés, soulignant que ses pensées sont avec les habitants de Boston et l'ensemble des Etats-Unis.

Deux explosions, survenues lundi près de la ligne d'arrivée du marathon de Boston, ont fait trois morts et plus d'une centaine de blessés, dont plusieurs dans un état grave, selon le dernier bilan officiel.

Le marathon de Boston est un événement sportif majeur qui attire chaque année des centaines de participants et de sportifs des quatre coins des Etats-Unis et à travers le monde.



beaucoup d'attention», a indiqué le ministre. Les relations entre Washington et Moscou ont connu un regain de tension ces jours derniers suite à la publication aux Etats-Unis de la liste Magnitski, interdisant à 16 Russes de séjourner sur le territoire américain, pour leur implication présumée dans la mort en prison en 2009 du juriste Sergueï Magnitski, et deux Tchétchènes pour d'autres violations des droits de l'homme.

La riposte russe a été d'interdire depuis samedi l'entrée sur son territoire à 18 Américains, parmi lesquels d'anciens responsables de la prison de Guantanamo. Le Président Poutine a cependant reçu lundi un conseiller de M. Obama, une visite destinée à apaiser la situation.

Poutine condamne un «crime barbare»

Le président russe Vladimir Poutine a condamné hier les explosions «meurtrières» de Boston aux Etats-Unis, les qualifiant de «crime barbare» tout en exprimant ses condoléances à son homologue américain Barack Obama. Dans un télégramme envoyé au président des Etats-Unis, «Vladimir Poutine a fermement condamné ce crime barbare et exprimé la conviction que la lutte contre le terrorisme nécessite une coordination active des efforts de toute la communauté internationale», selon un communiqué du Kremlin. Il a par ailleurs «souligné que la Russie était prête à fournir en cas de nécessité son aide dans l'enquête menée par les autorités américaines». Pour le ministre russe des Sports Vitali Moutko, cité par l'agence de presse Ria Novosti, «les explosions meurtrières survenues lors du marathon de Boston sont un sérieux avertissement pour la Russie», qui organise plusieurs manifestations sportives internationales jusqu'aux JO 2014. «Nous nous soucions beaucoup de cette question, nous y accorderons

Le président Obama promet que les responsables seront retrouvés



Le président Barack Obama a affirmé que tous les moyens seraient mobilisés pour retrouver les responsables des deux explosions survenues lundi quasi simultanément à Boston sur la ligne d'arrivée d'un marathon international, qui ont fait deux morts et plus de 130 blessés dont plusieurs graves.

«Nous ignorons toujours qui a fait cela et pourquoi, et il ne faut pas tirer de conclusions hâtives avant que nous en sachions davantage. Mais sachez-le bien, nous ferons toute la lumière sur ce qui s'est passé et retrouverons les responsables, nous déterminerons pourquoi ils ont fait ça», a souligné le président américain dans une brève intervention à la Maison-Blanche quelques heures après ces incidents mortels.

Promettant que les auteurs de ces explosions «sentiront tout le poids de la justice», M. Obama, le visage fermé, a fait savoir qu'il avait donné l'ordre de renforcer la sécurité à travers les Etats-Unis.

«Je tiens à le répéter, nous allons découvrir qui a fait ça et nous allons leur demander des comptes», a-t-il insisté tandis que ces actes n'ont toujours pas été revendiqués.

Il a également précisé avoir eu des discussions avec le directeur du FBI, Robert Mueller, et la secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, qui, selon lui, vont «mobiliser tous les moyens nécessaires pour l'enquête». Il est à souligner qu'en conséquence de ces explosions, les mesures de sécurité ont été renforcées à Washington DC, New York, Los Angeles et San Francisco.

Dans la capitale fédérale, les mesures de sécurité ont été renforcées particulièrement autour de la Maison-Blanche en mettant en place un cordon de sécurité sur l'avenue Pennsylvania où se trouvent également les sièges du FMI et de la Banque mondiale qui vont tenir à la fin de cette semaine leur réunion de printemps.

ATTENTATS EN IRAK

50 morts et 300 blessés

Au moins 50 personnes ont été tuées et 300 autres blessées dans la nouvelle vague d'attentats lundi en Irak à quelques jours des élections provinciales du 20 avril, indique un nouveau bilan de sources médicales et de sécurité. Un précédent bilan avait fait état de 37 morts. Ces attentats, commis pour la plupart au moyen de voitures piégées, ont été perpétrés dans la matinée, alors que les Irakiens se rendaient sur leur lieu de travail et dans la soirée, alors qu'ils rentraient chez eux. Il s'agit de la journée la plus meurtrière depuis le 19 mars, où 56 personnes avaient péri. Bagdad a été la ville la plus durement touchée lundi: 30 personnes sont mortes et 92 autres ont été blessées dans huit attaques. Une voiture piégée a fait un mort sur le parking attenant à un poste de contrôle qui mène à l'aéroport international de la capitale, une zone où les mesures de sécurité sont particulièrement importantes. «Plusieurs voitures et autocars attendaient (d'être contrôlés) sur le parking quand l'explosion a eu lieu», a indiqué Abou Ali, un agriculteur qui travaillait dans un champ à proximité. Nasser Bandar, chef de l'autorité de l'aviation civile, a assuré que l'aéroport était ouvert et que le trafic aérien n'était pas affecté. A Touz Khourmatou, à 175 km au nord de Bagdad, trois attentats quasi-simultanés à la voiture piégée ont fait 6 morts et 67 blessés. D'autres attentats ont frappé Nassiriya, dans le sud du pays, Hillah, au sud de Bagdad, Samarra, dans la province instable de Salaheddine, le chef-lieu de la province de Diyala, Tikrit et Tarmiya, toutes trois au nord de la capitale. A Baquba et Mossoul, plusieurs attaques ont fait 9 morts et 30 blessés. A Kirkuk, une ville du nord que revendent Bagdad et la région autonome du Kurdistan, 5 personnes ont été tuées et 44 autres blessées.

Ces nouvelles violences surviennent à moins d'une semaine des élections provinciales du 20 avril, qui doivent avoir lieu dans 12 des 18 provinces du pays.



FRANCE-CENTRAFRIQUE

La France vivement préoccupée par les violences en République centrafricaine

Le ministère français des Affaires étrangères a exprimé lundi sa vive préoccupation face à l'évolution de la situation en République centrafricaine, où de violents heurts se sont déroulés ce week-end à Bangui, faisant plusieurs morts.

«Nous sommes vivement préoccupés par la situation en République centrafricaine», a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Philippe Lalliot, condamnant «la persistance des violences à l'encontre des populations civiles». «Il est urgent que les autorités qui contrôlent Bangui assurent l'ordre public et la sécurité. Quiconque se rendra coupable d'exactions devra rendre

SYRIE

Le président syrien décrète une nouvelle amnistie générale

Le président syrien Bachar al-Assad a décrété une nouvelle amnistie générale pour les crimes commis avant le 16 avril, a rapporté hier l'agence de presse officielle Sana.

«Le président al-Assad a promulgué le décret 23, accordant une amnistie générale pour les crimes commis avant le 16 avril 2013 et ainsi la peine de mort sera remplacée par les travaux forcés à perpétuité», indique l'agence.

«La peine de mort sera remplacée par les travaux forcés à perpétuité et les Syriens qui ont rejoint les organisations terroristes ne feront qu'un quart de leur peine», précise le décret cité par Sana.

Toutefois, ce décret ne s'appliquera pas à la contrebande, l'usage de la drogue et «aux insoumis qui ont échappé à la conscription», ajoute le



texte. Début avril, le président syrien avait proposé une amnistie aux ravisseurs, les sommant de libérer leurs

otages dans quinze jours, faute de quoi ils seront condamnés aux «travaux forcés à perpétuité».

AFGHANISTAN

Vingt insurgés talibans tués et 25 autres arrêtés en 24 heures en Afghanistan

Vingt insurgés talibans ont été tués et 25 autres arrêtés dans une série d'opérations militaires menées au cours des dernières 24 heures en Afghanistan, a annoncé hier le ministère afghan de l'Intérieur.

«Les forces de sécurité afghanes, soutenues par l'Isaf (la force de la coalition internationale en Afghanistan), ont mené une série d'opérations de nettoyage dans plusieurs provinces du pays», a indiqué le ministère dans un communiqué. Au cours de ces raids, «20 insurgés talibans armés ont

tiré tués, cinq blessés, et 25 autres arrêtés», précise le communiqué.

Une importante quantité d'armes a également été saisie, selon le texte. L'Afghanistan fait face depuis 2001 à une insurrection meurtrière des talibans. Malgré la présence de plus de 130.000 soldats étrangers de la coalition internationale, les talibans n'ont pu être vaincus. Plus de 13.000 civils sont morts dans le pays des suites du conflit entre 2007 et l'été 2012, selon les estimations de l'ONU.

FUNÉRAILLES DE THATCHER

Deux ex-secrétaires d'Etat représenteront les Etats Unis

La délégation américaine qui se rendra aux funérailles de Margaret Thatcher ne comprendra aucun ancien président des Etats-Unis, même si tous ceux qui sont encore vivants avaient été invités, a annoncé la Maison-Blanche lundi.

La délégation sera menée par les deux ex-secrétaires d'Etat George

Shultz, qui dirigea la diplomatie américaine de 1982 à 1989, et James Baker, à ce poste de 1989 à 1993.

Louis Susman, ancien ambassadeur à Londres qui vient de quitter son poste, et Barbara Stephenson, l'actuelle chargée d'affaires à Londres, seront également présents. En revanche, aucun des anciens présidents américains

encore vivants --Jimmy Carter, George Bush père, Bill Clinton et George W. Bush-- ne se rendra aux funérailles de la Dame de fer prévues aujourd'hui à Londres.

Premier ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990, Margaret Thatcher a succombé à un accident vasculaire cérébral le 8 avril à l'âge de 87 ans.

VISITE DU MAE CANADIEN À EL-QODS

L'Egypte convoque le chargé d'affaires canadien

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a convoqué lundi le chargé d'affaires canadien au Caire pour exprimer son «étonnement» après la visite du chef de la diplomatie canadienne John Baird à ElQods-Est, occupée et annexée par Israël. Le ministère a exprimé dans un communiqué son «étonnement» et demandé au diplomate des «éclaircissements sur les raisons» de cette visite. La rencontre de M. Baird avec la ministre israélienne de la Justice Tzipi Livni dans ses locaux situés dans cette partie de la ville peut être vue comme «une reconnaissance partielle des tentatives il-

légales d'Israël d'annexer ElQods-Est et de la considérer comme une partie de la capitale israélienne», selon le ministère égyptien.

La communauté internationale ne reconnaît pas l'annexion d'ElQods-Est, qu'elle considère comme un territoire occupé et où les Palestiniens veulent établir la capitale de l'Etat auquel ils aspirent. Les dirigeants palestiniens avaient déjà fustigé vendredi «une violation flagrante du droit international» de la part du Canada, après la visite de M. Baird à ElQods occupée.



des comptes aux juridictions compétentes», a poursuivi le haut diplomate français. Le chef de la coalition rebelle du Séléka, Michel Djotodia, a été élu samedi dernier président de la République centrafricaine par le Conseil national de transition, qui réunit des représentants de différentes formations politiques.

Il s'est déjà autoproclamé chef d'Etat, après avoir renversé son prédécesseur, François Bozzizé, à la suite de la prise de Bangui par les rebelles, le 24 mars dernier. «A l'initiative du Tchad, qui préside la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), le sommet ex-

traordinaire prévu aujourd'hui à Ndjama a été reporté au 18 avril», a en outre indiqué M. Lalliot. «Nous apportons notre plein soutien à cette organisation pour qu'elle clarifie au plus tôt, avec l'appui de l'Union africaine, les conditions d'une sortie de crise et d'une transition consensuelle», a poursuivi le porte-parole du ministère français. «A nos yeux, toute solution politique en République centrafricaine doit repartir du cadre fixé par les accords de Libreville du 11 janvier 2013, défini sous l'égide de la CEEAC avec le soutien de l'Union africaine», a-t-il conclu.

Programme du mercredi 17 Avril 2013



09h30 : Khalti lalahuom (13) rediff - Feuilleton alg
10h00 : Mehen khatira (09) - Documentaire
10h30 : Farachet el foussoul (13) - Dessin animé
11h00 : Expression livre «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Oua yabqa el hob (30) - Feuilleton doublé
13h40 : Bi'atouna e'sahira (11) - Documentaire
14h30 : Chahrazed (21) - Feuilleton arabe
15h20 : Hikayet el ouled e'saleh «2 éme ptie» - L métrage dessin animé
16h15 : Sebaq el madjarate (23) - Dessin animé
16h40 : Il était mille fois n°15 - Série enfantine
17h05 : Rendez-vous de l'économie «rediff» - Economie
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h20 : Khalti lalahuom (14) - Feuilleton alg
18h45 : 50 ans, 50 femmes - Série
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Algérie, génies des lieux «Constatine III» - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Tinhinan - Théâtre
22h20 : Secrets des plantes - Reportage
23h10 : Festival Djemila 2011 - Gala
ooohoo : Journal en arabe - Information



12h00 Journal
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h50 Météo
12h55 Section de recherches - Série policière
13h55 Clem - Téléfilm humoristique
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu
17h20 Une famille en or - Jeu
18h05 Money Drop - Jeu
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Mon assiette santé - Magazine de services
19h35 Météo
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
20h35 Person of Interest - Série de suspense
21h25 Person of Interest - Série de suspense
22h20 Breakout Kings - Série d'action



12h00 Journal
12h50 Météo 2
12h52 Consomag - Magazine du consommateur
12h55 En route pour la finale - Magazine sportif
13h00 Toute une histoire - Magazine de société
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale
15h59 Côté Match - Multisports
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h25 Par amour - Magazine de société
16h50 CD'aujourd'hui - Variétés

16h55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
17h45 Mot de passe - Jeu
18h28 Météo 2
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h00 Journal
19h40 Tirage du Loto - Loterie
19h44 Météo 2
21h30 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société
13h15 Si près de chez vous - Magazine de société
13h45 Keno - Loterie
13h55 Questions au gouvernement - Débat
15h10 La Flèche wallonne - Sport
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Objectif indépendance - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h18 19/20 : Edition locale
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
21h50 Le plein de buts - Football
22h00 Météo
22h22 Parlons passion - Magazine de services
22h25 Grand Soir 3
22h55 Les carnets de Julie - Magazine culinaire



11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
13h00 Plan de table - Comédie
14h20 Vertige - Court métrage
14h30 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
15h30 Men in Black III - Film de science-fiction
17h20 Les Simpson - Série d'animation
17h45 Le JT
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h30 Talk show - Le grand journal, la suite
21h25 Le silence des ombres - Thriller



11h45 Le 12.45
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h35 Météo
12h37 Astuces de chef - Magazine culinaire
12h45 Ma petite sœur a disparu - Téléfilm dramatique
14h30 Hôtel de rêve... - Téléfilm sentimental
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
18h40 Météo
19h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
22h00 Pékin express : ils ne vous ont pas tout dit - Jeu
22h50 Pékin express, le coffre maudit - Jeu

La sélection



19h50

Person of Interest - Série de suspense

Avec : Jim Caviezel, Michael Emerson, Taraji P. Henson, Kevin Chapman, Enrico Colantoni, Paul Schulze, Mark Margolis, Vincent Curatola

Les cinq familles - Episode 19/23 - Saison 1 - Durée : 45mn

La machine livre cinq numéros correspondant aux cinq plus gros parrains de la mafia de New York. Reese et Finch soupçonnent Elias de vouloir se débarrasser de ses adversaires. Ils tentent de joindre Carter pour la prévenir, mais elle refuse toujours de répondre à leur appel. Carter arrive néanmoins à la même conclusion de Reese et Finch, mais par d'autres moyens. Elle essaie de placer les cinq hommes sous protection, mais deux d'entre eux sont assassinés...



19h45

La dernière campagne - Téléfilm dramatique

Avec : Bernard Le Coq, Patrick Braoudé, Thierry Frémont, Martine Chevallier, Anne Loiret, Henri Courseaux, Michel Bompard, Jean-Baptiste Malartrie, Alain Libolt, Eric-Emmanuel Schmitt, Michel Ruhl, Clémentine Serpereau

Durée : 1h45mn

Au printemps 2012, la France se prépare à élire un nouveau président. Alors que la campagne politique et médiatique fait rage depuis déjà plusieurs semaines et que les principaux camps fourbissent leurs armes, une question se pose : comment Jacques Chirac, retiré depuis cinq ans du pouvoir, va-t-il s'inviter dans la campagne électorale ? Mêlant le rêve et la réalité, le grand fauve politique entreprend méthodiquement de régler ses comptes avec Nicolas Sarkozy en conseillant secrètement François Hollande...



19h45

Evian Thonon Gaillard (L1) / Paris-SG (L1) - Football

Coupe de France - Quart de finale - Durée : 2h05mn

Les Haut-Savoyards d'Evian Thonon Gaillard, tombeurs du Havre en 8^e de finale (3-1), ont tiré le gros lot lors du tirage au sort, puisqu'ils ont le redoutable honneur d'accueillir le Paris-SG de Carlo Ancelotti, le leader du championnat, vainqueur quant à lui de l'Olympique de Marseille au tour précédent (2-0).



19h55

Tabac : nos gosses sous intox - Société

Durée : 1h30mn

Aujourd'hui, les certitudes scientifiques et médicales s'écrivent sur chaque paquet de cigarettes : fumer tue, donne le cancer et provoque des arrêts cardiaques. Un peu partout sur la planète, l'espace des cigarettiers s'est réduit : interdiction de fumer dans les lieux publics, de vendre à des mineurs et, parfois même, selon les pays, à des adultes de moins de 21 ans. La bataille pour la conquête des jeunes est une guerre ouverte. La difficulté pour l'industrie du tabac est de s'attacher de nouveaux consommateurs grâce à une addiction à la nicotine tout en donnant l'apparence d'être une entreprise socialement responsable, une équation difficile, qui ne va pas sans quelques arrangements avec l'éthique ou la morale.



19h50

Pékin express, le coffre maudit - Jeu

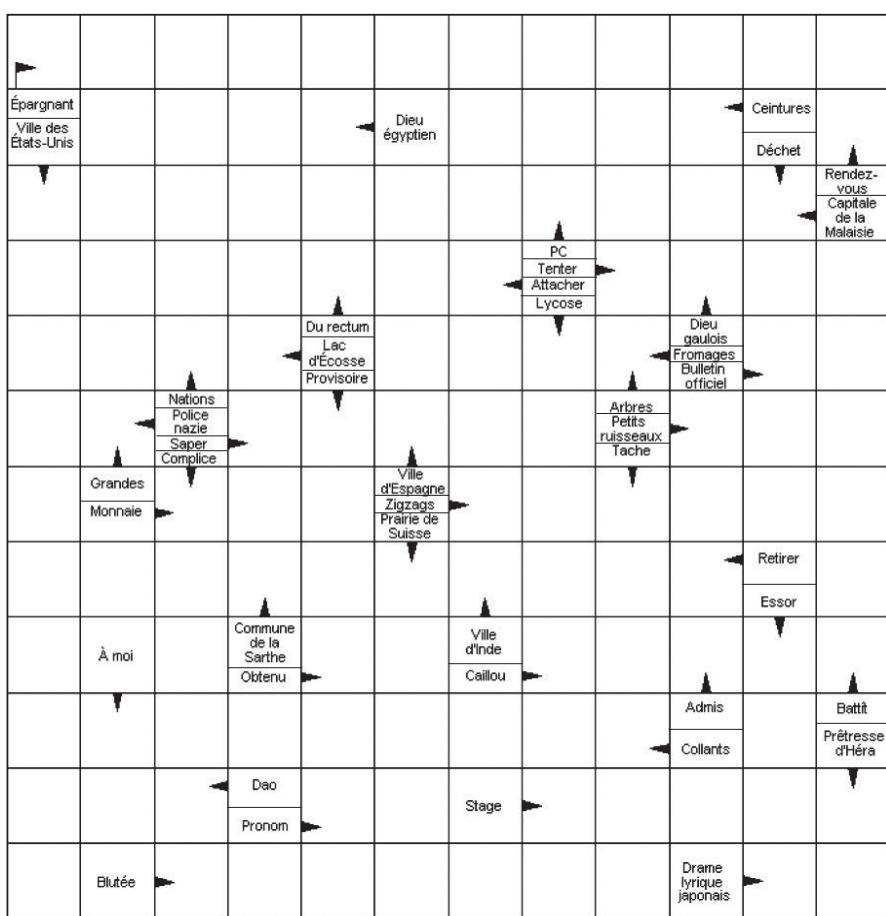
Episode 3 : un prince à Cuba

Durée : 2h10mn

Cette troisième et dernière étape à Cuba s'annonce princière puisque c'est Emmanuel-Philibert, prince de Savoie, qui sera le passager mystère et se joindra à l'un des binômes. Le trek auquel il va prendre part va se révéler être un véritable enfer pour les candidats, avec huit kilomètres à parcourir au cœur du Parc Cienaga de Zapata, les pieds dans l'eau, et dans des zones infestées de crocodiles. L'équipe victime du coffre maudit lors de l'étape précédente sera obligée de faire toute cette étape en écoutant de la rumba ! Pour terminer, les sept équipes devront parcourir en auto-stop les 170 kilomètres qui les séparent encore de La Havane, avec en ligne de mire la qualification pour le Mexique, ou pour les derniers, le risque de l'élimination.



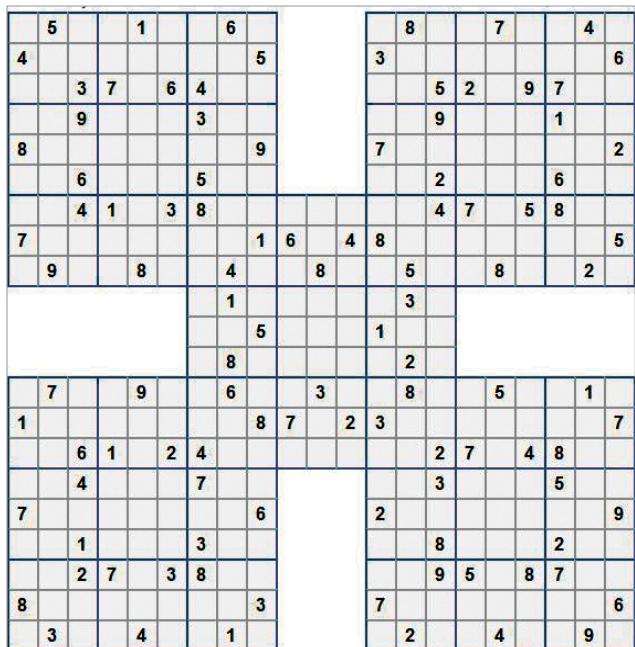
Mots fléchés n°249



Samurai-sudoku n°249

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°249

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Horizontalement:

1. Immunité contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, Il. Solution - Ecrivain français
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

SPORT MILITAIRE

Coup d'envoi de la coupe nationale militaire de boxe à Guelma

Le coup d'envoi de la coupe nationale militaire de boxe de la saison 2012-2013 a été donné, lundi, à l'école des sous-officiers d'intendance de Guelma.

Ce meeting sportif de quatre jours réunit 119 pugilistes issus de 19 équipes représentant les six Régions militaires, les états-majors des différentes forces armées et les écoles militaires.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette joute sportive, le colonel Zaïdi Djeboua, command-



dant de l'école des sous-officiers d'intendance, a estimé

que le noble art constitue l'une des bases d'une bonne

préparation physique des éléments de l'Armée nationale populaire. Il a appelé les pugilistes en lice à combattre avec engagement mais avec un esprit de fair-play pour relever le niveau et prétendre représenter l'Algérie dans des compétitions internationales.

Un défilé des délégations participantes a marqué la cérémonie d'ouverture de cette compétition de 4 jours organisée par le service régional des sports militaires de la 5^e Région militaire.

Seize arbitres internationaux ont été désignés par la Fédération algérienne de boxe pour diriger les combats qui auront lieu dans les différents poids, de 49 kg à plus de 91 kg, selon les organisateurs qui ont précisé que les finales auront pour théâtre, jeudi prochain, la salle de sport de l'Ecole des sous-officiers d'intendance de Guelma.

Tournoi international de boxe du 3 au 9 mai à Sétif

La fédération algérienne de boxe (FAB) organise du 3 au 9 mai un tournoi international de boxe à Sétif, dans le cadre des commémorations du 8 mai 1945, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. La sélection algérienne de boxe prendra part à la compétition aux côtés des équipes nationales du Maroc, de la Tunisie, de l'Italie et de la Norvège précise la source. D'autres sélections nationales sont attendues pour ce rendez-vous international qui fait partie du programme sportif de la FAB pour la saison 2012-2013.

NBA

Oklahoma assoit sa domination sur la conférence Ouest

Oklahoma est assuré la première place de la conférence Ouest après son succès devant Sacramento (104-95) lundi, alors que Utah, vainqueur de Minnesota (80-96), peut encore priver les Los Angeles

Lakers des play-offs. Oklahoma a enregistré sa 60^e victoire en saison régulière, une première depuis 15 ans pour le Thunder, grâce aux efforts conjugués de Kevin Durant (29 pts, 8 passes et 7 rebonds) et Russell Westbrook (21 pts, 8 passes) qui ont inscrit à eux deux 50 points.

La dernière fois que la franchise, sous le nom des Supersonics, a terminé première de sa conférence, en 1996, elle avait atteint les finales NBA où elle s'était inclinée face au Chicago de Michael Jordan. Avant les deux dernières soirées de la saison régulière, mardi et mercredi, le suspense reste entier sur l'identité de la 8^e et dernière équipe de la conférence Ouest qualifiée pour les play-offs.

Utah est toujours sur les talons des Lakers (43 V, 38 D pour Utah, 44 V, 37 D



pour Los Angeles) grâce à son succès sur le parquet de Minnesota. Pour disputer les play-offs, Utah doit s'imposer à Memphis mercredi et espérer que Los Angeles trébuche à Houston. En cas d'égalité au classement, Utah a l'avantage sur les Lakers en vertu de ses deux victoires en trois duels lors de la saison régulière. «Tout va se jouer sur un match, un match énorme, tout ce qu'on a à faire, c'est le gagner et espérer», a admis Al Jefferson, auteur de 22 points et 8 rebonds.

TOURNOI DE MONTE-CARLO

Résultats de la 2^e journée

Simple messieurs (1^{er} tour): Mikhail Youzhny (RUS) bat Daniel Gimeno (ESP) 6-4, 6-0 Milos Raonic (CAN/n°12) bat Julien Benneteau (FRA) 6-1, 6-4 Jarkko Nieminen (FIN) bat Viktor Troicki (SRB) 6-1, 6-2 Fabio Fognini (ITA) bat Andreas Seppi (ITA/n°15) 3-6, 6-4, 6-4 Marin Cilic (CRO/n°9) bat Horacio Zeballos (ARG) 6-2, 6-7 (6/8), 6-2 Benoît Paire (FRA) bat Ivan Dodig (CRO) 6-4, 6-4 Roberto Bautista (ESP) bat Gilles Simon (FRA/n°11) 6-3, 7-6 (8/6) Pablo Andújar (ESP) bat Jérémie Chardy (FRA) 6-7 (4/7), 7-5, 6-2 Nikolay Davydenko (RUS) bat Daniel Brands (GER) 6-3, 6-4 Edouard Roger-Vasselin (FRA) bat Robin Haase (NED) 6-3, 6-2

MARATHON DE BOSTON
L'Ethiopien Lelisa Desisa et la Kenyan Rita Jeptoo remportent l'édition 2013



L'Ethiopien Lelisa Desisa et la Kenyan Rita Jeptoo ont remporté lundi l'édition 2013 du marathon international de Boston (Etats-Unis).

Desisa (23 ans), qui avait effectué ses débuts sur la distance à Dubaï en janvier avec une victoire, s'est imposé en 2 h 10 min 22 sec, devant le Kenyan Micah Kogo et un autre Ethiopien Gebrigziabher Gebremariam De son côté, Jeptoo (32 ans), qui avait déjà triomphé à Boston en 2006, a devancé en 2 h 26 min 25 sec l'Ethiopienne Meseret Hailu et la Kényane Sharon Cherop, vainqueur de l'édition 2012.

Le marathon de Londres aura lieu malgré les explosions de Boston

Les organisateurs de la course ont annoncé que le marathon de Londres de dimanche aurait lieu malgré les explosions à proximité de la ligne d'arrivée du marathon de Boston, mais la police a indiqué qu'elle allait revoir le dispositif de sécurité.

«Nous n'annulerons pas, nous sommes en train de réexaminer ce que nous allons faire», a indiqué le directeur exécutif du marathon de Londres Nick Bitel à la BBC Radio 5 Live. «On regarde ce qui s'est passé, s'il y a des décisions à prendre pour augmenter la sécurité et toutes sortes de mesures que l'on pourrait déployer.» «Nous courrons à travers la ville, quelle que soit la nature de l'événement, un marathon, une parade, son degré de sécurité est lié à la ville elle-même, si ce n'est pas organisé dans un stade vous ne pouvez pas boucler le périmètre comme vous pourriez le faire dans un bâtiment», a-t-il ajouté. Des milliers de personnes, dont certains des meilleurs athlètes internationaux, courront le marathon de Londres chaque année.

Solution Samurai-sudoku N°248

8	4	7	3	5	6	9	1	2
2	9	6	7	1	4	3	5	8
3	1	5	9	8	2	7	4	6
5	6	3	2	4	1	8	9	7
4	8	2	6	5	7	6	3	1
1	7	9	6	3	8	4	2	5
6	3	8	1	2	9	5	7	4
7	5	1	4	6	3	2	8	9
9	2	4	8	7	5	1	6	3

2	8	3	1	5	4	9	7	6
9	6	4	3	2	7	1	8	5
5	1	7	8	9	6	4	2	3
4	7	8	9	3	2	6	6	1
3	5	1	6	4	8	7	9	2
6	2	9	5	7	1	3	4	8
8	3	2	4	1	9	5	6	7
7	4	6	5	8	2	3	6	9
5	9	6	3	2	4	8	7	1

Solution Mots Croisés N°248

HENRICHEMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERÈSE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
■NEUSKERIENS

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■BAL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Solution Mots Fléchés N°248

EN

Antar Yahia : «La page de la sélection est définitivement tournée pour moi»



L'ancien défenseur international algérien de l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne de football), Antar Yahia, a fermé lundi la porte à un éventuel retour en sélection, une année après sa décision de prendre sa retraite internationale.

«Non, je ne le regrette pas (décision de quitter les Verts, ndlr). Il faut choisir son moment. Et c'est mieux de le choisir soi-même. J'aime bien prendre mes décisions. Je vis avec mes principes, et avoir la tête haute est essentiel. Je ne suis pas parti pour qu'on me redemande de revenir. Je ne reviendrais pas. La page est tournée», a affirmé l'ancien capitaine des Verts dans un entretien accordé au site Footafrica365.

Antar Yahia (33 ans), qui avait rejoint le club tunisien durant le mercato d'hiver en provenance du FC Kaiserslautern (Bundesliga), avait mis un terme à sa carrière avec la sélection le 1^{er} mai 2012. «Si on avait considéré que je n'étais plus compétitif, je l'aurais accepté car la concurrence fait partie de notre métier, et sans chauvinisme, je n'ai jamais posé de conditions pour évoluer avec mon pays. Je voulais choisir ma sortie. Je me sens plus à l'aise. C'est tout. Quand on est un cadre de l'équipe, vous avez un poids que vous souhaitez garder. Et puis, le coach Vahid Halilhodzic est arrivé avec ses idées», a-t-il expliqué.

Appelé à donner son avis sur la nouvelle génération de joueurs qui viennent de rejoindre les rangs de l'équipe nationale, Antar Yahia estime que «le talent ne suffit pas. Il y a d'autres paramètres qui entrent en ligne de compte en Afrique. On l'a vu aussi avec d'autres équipes comme la Côte d'Ivoire : énormément de talents, et de l'expérience, et ils n'ont pas gagné un titre. Ce n'est pas à moi de leur donner des leçons, et ils le savent, il leur faudra muscler leur jeu», a-t-il conclu.

COUPE DE L'UAFA (FINALE RETOUR)

L'USM Alger n'a pas encore tranché entre les stades du 5-Juillet et Blida

La direction de l'USM Alger n'a pas encore tranché entre les stades du 5-Juillet et Mustapha-Tchaker (Blida) en vue du match de son équipe contre Al-Arabi du Koweït le 14 mai prochain pour le compte de la finale retour de la coupe arabe des clubs, a-t-on appris auprès du vice-président du club de la capitale, Rabah Haddad.

«Aucune décision n'a été encore prise à ce sujet (domiciliation du match retour face à Al-Arabi, ndlr). On compte y trancher après le match aller, d'autant qu'on a tout le temps pour bien étudier le sujet», a déclaré à l'APS, le deuxième responsable des Rouge et Noir algériens. L'USMA a prévu de se rendre samedi prochain au Koweït pour affronter d'Al-Arabi en finale aller le 24 courant.

Il s'agit de la première finale du club de Soustara sur le plan international. Les dirigeants usmistes avaient souhaité programmer la finale retour au stade de Bologhine (Alger) où leur équipe est domiciliée, mais ils ont buté sur le refus de la Fédération algérienne (FAF) qui leur a demandé d'opter pour un grand stade. «On a deux options : soit on reçoit Al-Arabi au stade

du 5-Juillet, soit à Blida», a précisé le dirigeants de l'USMA, dont l'équipe vient de se qualifier également à la finale de la coupe d'Algérie pour la 17^e fois de son histoire.

Avant de se déplacer au Koweït, les protégés de l'entraîneur français, Rolland Courbis, rendront visite à l'ASO Chlef mardi pour le compte de la mise à jour de la 25^e journée du championnat.

Ils recevront l'US Bitam (Gabon) au stade de Bologhine vendredi en huitièmes de finale de la coupe de la Confédération africaine.

CHAN 2014 (QUALIFICATIONS)

Lakhdar Belloumi : «Le stage de Sidi Moussa s'est bien déroulé»

Le stage préparatoire de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, qui a pris fin lundi au centre technique de Sidi Moussa (Alger), s'est déroulé dans «les meilleures conditions», a affirmé l'entraîneur-adjoint, Lakhdar Belloumi.

«Ce regroupement s'est bien déroulé dans son ensemble. Il nous a permis de prendre contact avec les joueurs et de leur expliquer la méthode de travail», a souligné l'ancien meneur de jeu des Verts. Le nouveau sélectionneur des A', Toufik Korichi, a fait appel à 30 joueurs de cru pour ce premier stage préparatoire, en vue de la double confrontation face à la Libye, qualificative au championnat d'Afrique des nations Chan 2014, dont la phase finale au lieu au début de l'année prochaine en Afrique du Sud. La gardien de but de la JS Béjaïa, Si Mohammed Cédric, a été dispensé de ce stage, en raison d'une luxation du coude, qui va le priver des deux matchs face aux Libyens, dont l'aller est prévu le 23 juin au stade de Mustapha Tchaker de Blida. «Ce regroupement a été une réussite, en dépit de sa courte durée (entamé sa-



medi, ndlr). Les joueurs ont adhéré à la méthode de travail du staff technique, en attendant d'entamer les choses sérieuses dès le prochain stage», a-t-il ajouté. Toutefois, Belloumi pourra des appréhensions quant à la difficulté de programmer un second regroupement, «du fait que les joueurs de l'USM Alger et de l'ES Séfif seront retenus avec leurs clubs aux compétitions africaines». «C'est un vrai problème qui se pose pour nous, dans la mesure où nous ignorons

la date du déroulement du prochain stage en raison des échéances des équipes de l'USMA et de l'ESS, qui fourissent à la sélection pas moins de 13 joueurs», a-t-il regretté.

Et d'ajouter à propos d'un éventuel match amical avant la première manche face aux Libyens : «Ça sera difficile de caser un match amical avec la participation de tous les joueurs. Les deux compétitions africaines (CAF, Ligue des champions) auxquelles participent les éléments de l'USMA et l'ESS notamment, nous empêchent, d'organiser un match. Et il serait inutile de jouer une rencontre amicale avec une équipe amoindrie» a-t-il expliqué. Toufik Korichi, est appelé à mener les Verts à la phase finale du Chan, un objectif sur lequel la fédération algérienne de football (FAF) ne compte pas lésiner sur les moyens pour l'atteindre, selon le communiqué du dernier réunion.

Lors de la dernière édition du Chan, disputé au Soudan en 2011, l'Algérie, dirigée à l'époque par Abdelhak Benchikha, a terminé la compétition au pied du podium après sa défaite au match de classement face au pays organisateur (1-0).

CR BELOUZDAD

L'entraîneur Fouad Bouali pas chaud pour rester

M.A.F

L'entraîneur du CR Belouzdad (Ligue 1 algérienne de football), Fouad Bouali, n'est pas enclin à poursuivre son aventure avec le Chabab en vue de la saison prochaine, a-t-on appris auprès d'une source proche du club de Laâquia. Arrivé lors de la phase aller du championnat en remplacement de l'italo-suisse Guglielmo Arena, l'enfant de Tlemcen avait brandi la menace de quitter son poste en cours de saison en raison du problème financier dont souffre le CRB, et qui a influé négativement sur le moral des

joueurs. Conscient de l'excellent travail effectué par Bouali, le président Azzedine Gana a invité son entraîneur à prolonger son bail, qui expire en fin de saison, sauf que l'ancien coach de la JS Béjaïa n'est pas chaud pour rester au CRB.

Bouali ne peut pas supporter, selon la même source, la situation critique prévalant dans l'équipe et marquée notamment par les grèves à répétition des joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

A cinq journées de la fin du championnat, le CRB, éliminé en quarts de finale de la coupe d'Algérie et celle arabe des clubs (UAFA), est positionné à la 6^e place.



LIGUE 2 PROFESSIONNELLE

Un match à huis clos pour le CRB Ain Fekroun

Le leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle, le CRB Ain Fekroun jouera son prochain match à domicile sans la présence du public, après le huis clos infligé par la Ligue de football professionnel (LFP) pour «jet projectiles», lors du match contre l'AB Merouma (2-0) de la 27^e journée du championnat disputé samedi dernier. La sanction a été prise suite «aux pièces versées au dossier et aux

rapports des officiels de la rencontre et aux antécédents», précise la même source. Le CRB Ain Fekroun devra en outre, s'acquitter d'une amende de 30.000 DA. D'autre part, la commission de discipline de la LFP a sanctionné de quatre matches fermes et 40.000 DA d'amende le joueur de l'USM Annaba Rabah Debbourg, exclu lors du match face au MO Constantine (1-1) de la 25^e journée. Les joueurs

Mohamed Abed Bahtsou (USM Annaba) et Abdelmoumen Bahloul (MO Constantine) exclus lors de la rencontre entre les deux équipes ont écoper de trois matches de suspension et une amende de 30.000 DA, tout comme El Yazid Maddour (RC Arbaa), expulsé face au MC Saïda (0-0). Le RC Arbaa a écoper de son côté d'une amende de 50.000 DA pour «mauvaise organisation».

TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE

Le match phare : DK News - ENTV

Cinq équipes se sont qualifiées aux 8^{es} de finale du tournoi de football de la presse sportive, dont le coup d'envoi a été donné lundi par le Ministre de la Jeunesse et des sports au stade du 20 août 1955 à Alger.

Après la qualification des équipes du Temps d'Algérie aux dépens d'Al Chourouk TV aux tirs au but 3-2 (le match s'est soldé sur un nul 2-2 dans le temps réglementaire) et celle de Liberté face à Sawt Al Ahzar (5-0), trois autres équipes ont arraché leurs billets pour les 8^{es} de finale, mardi sur le terrain de réplique du Stade du 5 juillet.

L'équipe d'Al Adjoua a battu celle de Djazair Web (4-0), Al Massa a écarté celle d'Al Ahdath (4-3) et El Moudjahid a éliminé l'équipe d'Al Fejr (6-4). 28 équipes prennent part à la 7^e édition du tournoi de football de la presse sportive. A l'issue du premier tour, quarante équipes passeront aux 8^{es} de finales, auxquelles s'ajouteront deux autres équipes tirées au sort parmi celles vaincues lors du 1^{er} tour.

Programme des matchs de mercredi 17 avril 2013:
Terrain de réplique du Stade du 5 juillet:
09h00 : Al Wakt - El Haddaf/Buteur
10h00 : El Djazairia - El Khabar
11h00 : DK News - ENTV
13h00 : Echourouk Al Youmi - Echos d'Algérie

L'ÉQUIPE DU FLN AU SERVICE DE LA RÉVOLUTION

Il y a 55 ans débuta la fabuleuse épopée de l'équipe du Front de libération nationale (FLN)**S. Ben**

Quelle coïncidence, il y a 55 ans jour pour jour, soit le 13 avril 1958, qu'a débuté la fabuleuse épopée : celle de l'équipe du Front de libération nationale (FLN). Cette équipe de jeunes footballeurs algériens qui, en pleine guerre de libération, ont choisi de mettre une croix sur leur carrière naissante pour aller aider avec «leurs armes» la Révolution.

Et justement, 55 ans plus tard et plus précisément le 13 avril, un des membres de cette équipe nationale du FLN, à savoir Abdellahid Kermali, nous a quittés à jamais ! Triste anniversaire, certes avec la disparition de l'un des monuments du football algérien et de surcroît l'un de ceux qui ont écrit en lettres d'or l'histoire du football algérien depuis la guerre de libération nationale jusqu'à nos jours.

Nul doute que ses anciens coéquipiers, anciens «élèves» et donc anciens joueurs et collègues entraîneurs garderont à jamais cette image de Kermali celui qui est, pour le moment, le seul à avoir offert à l'Algérie son unique titre africain en 1990.

Ainsi, il est de notre devoir de lui rendre un hommage particulier à lui et à ses compagnons en ce jour symbolique du 15 avril qui nous rappelle bien le 15 avril 1958 lorsque la France métropolitaine se réveille sous le choc : Rachid Mekhloufi stratég de l'AS Saint-Etienne, qui avait qualifié l'équipe de France pour le Mondial avait subitement disparu, suivi par d'autres grands noms de joueurs d'origine algérienne qui faisaient la gloire de leurs équipes comme les trois joueurs de l'AS Monaco, le libero de charme de l'équipe de France Mustapha, Zitouni, l'attaquant Kaddour Bekhloufi, le grand gardien de but Abderrahmane Boubeker, Amar Rouai (Angers), Abdelaziz Bentifour (Nice), Abdellahid Kermali, (Olympique de Lyon), Mohamed Maouche qui évoluait dans la grande équipe du Stade de Reims et bien d'autres encore... Une dizaine de joueurs professionnels algériens au summum de leurs talents pour la plupart, quittent en ce jour historique fleurs clubs français, dans le plus grand secret pour rejoindre dans la clandestinité quelques jours après ce qui sera par la suite leur base de vie, la ville de Tunis. Ce sera, dès lors,



le début d'une grande épopée : le départ de 32 joueurs professionnels algériens vers Tunis, où, sous la houlette de Mohamed Boumezrag et Mohamed Allam, ils formeront ce que le monde va connaître et découvrir un club sous l'appellation de l'équipe de football du FLN. Faut-il aussi rappeler aux nouvelles générations que l'idée de créer cette équipe révolutionnaire, qui deviendra l'ambassadrice de l'Algérie combattante jusqu'à la fin de la guerre en 1962, est née en 1957 au retour de Mohamed Boumezrag du Festival mondial de la jeunesse à Moscou. En fait, Boumezrag se rappelle que quelques années auparavant, un mois à peine avant le début de la Révolution armée, le 1^{er} Novembre 1954, une sélection d'Afrique du Nord avait battu la France par 3 buts à 1 dans un match organisé au profit des victimes du séisme d'Orléansville.

Tout le monde sera rassemblé à Tunis, siège du Gouvernement provisoire de la révolution algérienne (Gpра), où Ferhat Abbas comprendra très vite tout l'avantage à tirer de ce projet de Mohamed Boumezrag. Un peu plus tard, Ferhat Abbas dira que cette équipe «a fait gagner à la Révolution algérienne 10 ans». Officiellement, l'équipe de football du FLN a joué 62 matchs, en

réalité 91 matchs, en comptant certaines équipes n'ayant pas un «standing» élevé.

Composée de joueurs d'exception, elle a continué toujours de faire rêver. C'était ça et à leur manière, balle au pied, ces footballeurs militants participaient à la lutte de libération nationale. Ils ont concrétisé l'idée d'avoir une équipe de football qui puisse symboliser «l'image d'un peuple en lutte pour son indépendance».

Ainsi, et pendant deux ans, l'équipe combattante a émerveillé les publics des pays où elle s'était produite avec un total de 91 matches, 65 victoires, 13 nuls et 13 défaites. Kermali et ses «frères d'armes» avaient inscrit 385 buts et encaissé 127 buts. Certains membres de cette fabuleuse équipe du FLN sont encore en vie et jusqu'à aujourd'hui continuent leur mission de porter haut très haut les couleurs du pays en participant selon les moyens à leur disposition à développer le football dans notre pays. Et ces écoles de football qui commencent à voir le jour sous le sceau ô combien symboliquement très fort de cette Fondation de l'équipe de football du Front de libération nationale...

Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS
NIF : 4080 15 0000 35 003**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 13/2013**

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Boumerdès lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la : **Réhabilitation de la route reliant la RN 24 à Thaarouste N'Talva sur 3500 ML**

Les entreprises intéressées qualifiées et classées à la catégorie **trois (03) et plus** (activité principale travaux publics), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la «Direction des Travaux Publics de la wilaya de Boumerdès, bureau des marchés publics» dès la première parution du présent avis sur le BOMOP, ou les quotidiens nationaux.

Les offres seront remises dans une enveloppe extérieure fermée anonyme, avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS (BUREAU DES
MARCHÉS PUBLICS)
CITÉ ADMINISTRATIVE
- BOUMERDÈS -
- RÉHABILITATION DE LA ROUTE RELIANT LA RN 24
À THAAROUSTE N'TALVA SUR 3500 ML
SOUMISSION
«A NE PAS OUVRIR».**

Celle-ci doit contenir deux (02) autres enveloppes fermées, la première contenant toutes les pièces relatives aux capacités techniques de l'entreprise, et la seconde les pièces relatives à l'offre financière.

OFFRE TECHNIQUE :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe avec la mention «Offre technique» et doit contenir les pièces suivantes dûment légalisées :

1- Déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée.

2- Déclaration de probité dûment remplie, signée et paraphée.

3- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée accompagnée des annexes «partie A»

4- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signé et paraphé «partie B»

5- Un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie trois (03) et plus (Activité principale, travaux publics), code (345-4250), (345-4251), (345-4252), (345-4253), (345-4254), (347-4256).

6- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution signée par le maître de l'ouvrage (copies légalisées) selon modèle joint/page 27.

7- Le statut de l'entreprise (copies légalisées).

8- Le registre de commerce (photocopie légalisée)

9- Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois dernières années (2009-2010-2011) certifiés par les services des impôts (copie légalisée).

10- Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois (copie légalisée)

11- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBAPH (copie légalisée)

12- La liste des moyens matériels visée par un huissier de justice année 2011 accompagnée d'un état de renseignement complet avec carte d'immatriculation pour le matériel roulant avec copies légalisées des contrats d'assurance factures d'achat pour le matériel non roulant (copie légalisée)

13- La liste des moyens humains visée par la CNAS année 2011

14- Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité (copie légalisée)

15- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société pour l'année 2011 (copie légalisée)

16- Le numéro d'identification fiscale (NIF) (copie légalisée)

17- Planning prévisionnel des travaux.

18- Relevé d'identité bancaire (RIB)

2- OFFRE FINANCIÈRE :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe avec la mention «Offre financière» et doit contenir les pièces suivantes :

1- La soumission dûment remplie et signée

2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé

3- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

4- Le mode d'évaluation des ouvrages.

5- La définition des prix unitaires.

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Boumerdès.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 13h30 mn.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des offres le même jour de la date de dépôt des offres à 14h00 mn, au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Boumerdès.

Si le jour de la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres.

LES PRÉSIDENTS DE CLUB DÉBATTENT DU PROFESSIONNALISME À L'APN

Quelles seront les réactions des députés ?

S. Ben

Les membres de commission de la Jeunesse, des Sports et de l'Activité associative de l'Assemblée populaire nationale (APN) devraient saisir, hier, l'occasion de débattre du projet de loi sur le sport dans son volet "professionnalisme" avec les présidents des clubs des deux ligues professionnelles de football en Algérie pour connaître le « mécanisme » de fonctionnement et de gestion de ces présidents en matière financière et du développement de la formation des jeunes catégories.

Les députés concernés par cette réunion se doivent de demander, entre autres, à ces présidents de club sur quelles bases sont fixés ces chiffres astronomiques de « vente » et « achat » des

joueurs. Ces chiffres des primes de matchs qui se multiplient surtout en fin de saison décisive au moment où eux-mêmes crient au manque cruel d'argent. D'autre part, on serait bien curieux de voir la position des députés quant à la formation de nos jeunes dans leurs clubs respectifs censés être des sociétés par actions. Faut-il pour ce faire rappeler que lancé durant l'été 2010, le professionnalisme en Algérie fait face à de nombreux problèmes, notamment d'ordre financier, auxquels n'a pas échappé la quasi-totalité des 32 clubs ayant opté pour ce mode de gestion par le biais de la création de sociétés sportives et commerciales. Seulement, lesdites sociétés sont dans leur majorité écrasante menacées de faillite, poussant leurs responsables à solliciter chaque fois, l'aide des pouvoirs publics pour assurer le

fonctionnement de leurs clubs respectifs. D'ailleurs, le Forum des clubs professionnels (FCP), une association créée la saison passée et regroupant les pensionnaires des deux Ligues professionnelles et 2, ne cessait de réclamer les subventions étautiques, estimant que les pouvoirs publics "n'ont pas tenu leurs promesses quand ils se sont engagés à accompagner les clubs dans leur passage vers le professionnalisme", martelait le président du FCP, Abdekrim Yahla. Réclamer de l'argent comme guise d'aide au moment où on dépense des sommes faramineuses pour s'arracher des joueurs qui n'ont vraiment pas le niveau de ces « chiffres » annoncés devrait pousser les députés à réagir d'une manière rigoureuse avec ces présidents de clubs qui ne peuvent rencontrer qu'en des circonstances rares comme celle

d'hier. De là à évoquer l'entrée en lice des investisseurs étrangers en qualité d'actionnaires ou partenaires ne serait-il pas un risque ?

En effet, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, a expliqué, entre autres, concernant ce projet de loi sur le sport que celui-ci "permettra aux investisseurs étrangers d'être actionnaires ou partenaires des clubs professionnels". Et là, on évite bien de parler de cette valse des entraîneurs car il y a des clubs qui sont arrivés à consommer 5 entraîneurs alors que la saison n'est pas encore terminée. Qui dit mieux ?....

Tant qu'il n'y a pas une clarté dans la gestion des finances des clubs d'une manière professionnelle et surtout transparente, parler de professionnalisme dans notre football ne serait que chimère...

INDEMNITÉS DU TRANSFERT DE SOUDANI Medouar : «C'est presque réglé avec Vitoria Guimaraes»

La direction de l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie) a reçu un nouvel engagement de la part de son homologue de Vitoria Guimaraes (Div 1, Portugal) pour s'acquitter des indemnités de transfert du joueur Hilal Soudani vers ce club effectué durant l'été 2011, a-t-on appris hier auprès du porte-parole de la formation algérienne, Abdelkrim Medouar, rentré il y a quelques jours de Lisbonne. "J'ai reçu de nouvelles assurances de la part des dirigeants de Guimaraes pour nous verser les indemnités du transfert de Soudani. J'espère que cette fois sera la bonne, car cette affaire n'a que trop duré", a déclaré hier à l'APS le responsable du

club chlefien. Las d'attendre l'arrivée dans les caisses de l'ASO de la somme de 600 000 euros (montant de la transaction), la direction de cette formation a fini par recourir à la Fédération internationale de football (Fifa) pour être rétablie dans ses droits. "Tout le monde sait que la Fifa nous a donné gain de cause, mais les Portugais continuaient à tergiverser. Cette fois, on s'est mis d'accord sur un nouveau mode de paiement de la somme convenue dans le contrat du joueur, et je souhaite bien qu'il n'y ait pas d'autres surprises", a ajouté Medouar. Le contrat du néo-buteur de la sélection algérienne avec le club portugais ex-



pire en juin 2014, raison pour laquelle les dirigeants de Vitoria souhaitent le transférer dans un autre club pour en tirer des dividendes financiers, selon la presse spécialisée lusitanienne.

La même source évoque l'intérêt de plusieurs formations locales et françaises pour le joueur de 25 ans. Vitoria misera sur un éventuel transfert de Soudani pour honorer ses engagements envers l'ASO, eu égard aux problèmes financiers énormes auxquels est confronté le club, avancent les observateurs.

COUPE DE LA CAF (1/8 DE FINALE ALLER) L'USM Alger refuse le report du match face à l'US Bitam

L'USM Alger a refusé catégoriquement de reporter son match face à l'US Bitam (Gabon), prévu vendredi prochain à 17 heures au stade de Bologhine en huitièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), comme souhaité par son adversaire, a-t-on appris hier auprès de la direction du club de la capitale.

Les Gabonais ont sollicité le club algérien en raison de leur arrivée tardive à Alger annoncée pour le jour même du match à 16h30. L'administration usmiste a été destinataire lundi d'un courrier de la part de la formation gabonaise l'informant de l'impossibilité de rallier Alger avant vendredi prochain, en raison de l'indisponibilité de vols, demandant par là même de décaler la rencontre de 48 heures.

Une demande qui n'a pas eu une suite favorable de la part du représentant algérien, vu que ce dernier a prévu de se rendre le lendemain du match au Koweït en vue de la finale aller de la Coupe arabe des clubs contre Al-Arabi le 24 courant.

La seule faveur octroyée par la direction usmiste à Bitam est de décaler le coup d'envoi du match à 19h au lieu de 17h comme arrêté précédemment. La direction de la formation de la capitale algérienne avait à choisir entre le 19, 20 et 21 avril pour accueillir les Gabonais de l'US Bitam, et elle a opté pour la première date en raison de ses engagements dans la compétition arabe. «La CAF et le club adverse ont été informés dans les délais», a précisé le club algérien.

LIGUE 1 (27^eJ)/ABDELADIM BELBEKRI (DJS) : Aucun inconveniant pour programmer le match MCA-ESS à Blida

Le directeur de la jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Blida, Abdeladim Belbekri, n'a pas émis hier de réserves quant à la domiciliation du match MC Alger-ES Sétif au stade Mustapha-Tchaker de Blida, comptant pour la 27^e journée du championnat de Ligue 1.

«Nous ne voyons aucun inconveniant pour programmer cette rencontre à Blida, d'autant qu'il s'agit d'une affiche qui va drainer la grande foule», a affirmé à l'APS le DJS de Blida. Le stade du 5-Juillet d'Alger qui devait abriter ce match, le samedi 27 avril, sera fermé à cette date en prévision de la finale de la Coupe d'Algérie qui opposera le 1^{er} mai le MCA à son voisin de l'USM Alger. La Ligue de football professionnel (LFP) envisage de délocaliser cette rencontre au stade de Blida. «Pour le moment, nous n'avons reçu aucune correspondance de la LFP nous demandant de programmer ce rendez-vous au stade Tchaker», a ajouté le responsable. De son côté, la direction du Doyen a émis le vœu de recevoir l'Entente au stade Omar-Hamadi, alors que l'entraîneur Djamel Menad souhaite évoluer sur une pelouse naturelle pour préparer la finale. L'ESS est leader du championnat de Ligue 1 avec 52 pts avec un match en moins contre le CR Belouizdad, à six longueurs de son dauphin, le MCA qui compte 46 pts.

REMISE DE L'INSIGNE DU CIO À MAKHLOUFI La cérémonie reportée après le décès d'Ali Kafi

La cérémonie de décoration du champion olympique algérien Taoufik Makhloufi de l'Insigne du Comité olympique international (COI), initialement prévue hier à la résidence Djemane El-Mithak (Alger), a été reportée sine die en raison du deuil national de huit jours décrété après le décès de l'ancien président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, a-t-on appris auprès du Comité olympique algérien (COA). Cette cérémonie, organisée par le COA, devait être rehaussée par la présence de ministres et de hauts responsables. Ali Kafi est décédé hier à Genève des suites d'une maladie, selon un communiqué de la présidence de la République. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, après la prière du Dohr, au Carré des Martyrs, au cimetière d'El-Alia (Alger). En cette douloureuse circonstance, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a décreté un deuil national de huit (08) jours, sur l'ensemble du territoire national, à compter de ce jour.

EN DE HANDBALL La piste d'un sélectionneur étranger écartée, Boudrali et Akkab pressentis

M.A.F

Sans sélectionneur depuis le départ de Salah Bouchehriou, l'équipe nationale de handball aura bientôt un nouveau coach, qui sera probablement annoncé la semaine prochaine à l'issue de la réunion du bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (FAHB), a-t-on appris auprès d'une source proche de l'instance fédérale.

Après avoir envisagé de confier les règles de la sélection à un technicien étranger, la FAHB a décidé d'opter définitivement pour un entraîneur local, qui aura la mission de bien préparer le Sept national en vue du championnat d'Afrique des nations CAN 2014, prévu en Algérie. Dans cette optique, nous avons appris que deux techniciens algériens tiennent actuellement la corde, il s'agit de Brahim Boudrali et Kamel Akkab, deux coaches qui ont la particularité d'avoir déjà assuré par le passé les destinées techniques des Verts.

Le nouveau président de la FAHB, Mohamed Aziz Derouaz, a compris la nécessité d'engager un coach local, d'autant que la prochaine échéance approche à grands pas, et surtout pour bien faire passer le message entre les joueurs et le sélectionneur. Même si rien n'a filtré sur le nom du futur coach des Verts, les deux techniciens cités plus haut sont fortement pressentis, à moins qu'un autre entraîneur viendrait s'intégrer dans cette short-liste. Salah Bouchehriou, qui avait conduit l'équipe nationale à la 17^e place au dernier Championnat du monde, disputé en Espagne, avait décidé à l'issue de ce rendez-vous de mettre fin à sa collaboration avec les Verts, après quatre ans à la tête de l'encadrement technique. «Mon départ a été mûrement réfléchi, je ne manquais de rien en Algérie, je travaillais avec des joueurs sérieux, mais je me suis retrouvé dans l'impasse. Mon départ était devenu alors inévitable», avait-il expliqué.

La nomination d'un nouveau coach pour la sélection nationale devra être officielle ainsi la semaine prochaine, qui sera suivie par l'organisation d'un point de presse du directeur technique national (DTN), Abdesslam Bennaghoul. D'ici la désignation d'un nouveau coach, l'équipe nationale se trouve loin de l'ambiance du travail depuis la fin du championnat du monde disputé en Espagne en janvier dernier, au moment où elle accuse un retard dans la préparation du prochain rendez-vous africain.

Ramos

«Ronaldo est incroyable»

Sergio Ramos a tenu à souligner la belle performance du Real Madrid face à l'Athletic Bilbao (0-3), avec une mention spéciale pour Cristiano Ronaldo - auteur d'un doublé et d'une passe décisive. «L'équipe a très bien joué, le résultat est mérité. Nous avons fait une très belle performance. L'attitude et la performance de Ronaldo sont incroyables».

LE COME-BACK DE GARAY ENVISAGÉ ?



Pendant le mercato estival 2011, les dirigeants du Real Madrid avaient accepté de vendre Ezequiel Garay au Benfica Lisbonne. Visiblement, les Merengues pensent qu'ils ont fait une erreur énorme. En effet, selon le média *O Jogo*, la Casa Blanca voudrait faire revenir le défenseur central âgé de 26 ans. Les Madrilènes pourraient tenter de récupérer l'international argentin, qui a vu le jour à Rosario, pour qu'il vienne épauler Sergio Ramos, Raphaël Varane et Pepe. Au moment d'acheter Ezequiel Garay, les Lisboètes avaient accepté de valider une clause qui les obligerait à verser aux Madrilènes 50% du montant de l'indemnité qu'ils percevront via son futur transfert.

Kondogbia dans le viseur

Geoffrey Kondogbia, le milieu de terrain français du Séville FC, serait convoité par le Real Madrid, à en croire le quotidien espagnol *Marca*. Le club madrilène serait prêt à débourser 20 millions d'euros pour le jeune international espoirs (20 ans) qui est la révélation du club andalou cette saison en Liga. Kondogbia pourrait être une alternative idéale à Xabi Alonso, si ce dernier venait à quitter la Maison Blanche. Le Real n'est pas la seule équipe sur le coup, nos frères espagnols annoncent que les deux clubs de Manchester, ainsi que Chelsea, Arsenal, Milan, l'Inter, la Juventus et le Borussia Dortmund aimeraient s'attacher les services de l'ancien Lensois.



Le Real penserait aussi à Matuidi

Avec le probable départ de Xabi Alonso cet été, le Real Madrid cherche un renfort au milieu de terrain pour la saison prochaine. La Casa Blanca pense au Bianconero Paul Pogba. Selon le quotidien espagnol *AS*, un autre international français plairait aux Merengue puisque le Parisien

Blaise Matuidi (26 ans, 31 matches et 4 buts en L1 cette saison) serait également sur les tablettes.

Difficile toutefois d'imaginer le Paris Saint-Germain lâcher son joueur le plus utilisé cette saison avec 45 rencontres disputées, toutes compétitions confondues.

Un échange Higuain - Luis Suarez ?

Alors qu'il est toujours en course pour remporter la Ligue des Champions, le Real Madrid prépare déjà la saison prochaine. Et la Maison Blanche a ciblé en priorité le recrutement d'un attaquant de pointe. Luis Suarez pourrait être l'homme providentiel selon *Sport*. Un échange avec Gonzalo Higuain pourrait être envisagé.

Un club anglais tend la main à Coentrao



Intermittent du spectacle dans les rangs du Real Madrid, le latéral gauche portugais, Fabio Coentrao, serait dans le collimateur de Tottenham en vue de la saison prochaine, révèle le quotidien britannique *Sunday People*. A l'instar de José Mourinho ou encore de Cristiano Ronaldo, le Portugais Fabio Coentrao pourrait être amené à aller voir ailleurs l'été prochain. Apparu à seulement 14 reprises avec les couleurs du Real en Liga cette saison, l'ancien joueur du Benfica Lisbonne ne fait plus recette à Madrid.



Marcelo : «Le vestiaire est uni»

Le Real Madrid s'apprête à affronter son sprint final marqué par les demi-finales de la Ligue des Champions contre le Borussia Dortmund et la finale de la Copa del Rey face à l'Atlético Madrid.

Marcelo est optimiste :

«Le vestiaire est uni et cela se voit sur le terrain de jeu.

On se sent très bien, on a de bonnes sensations et nous avons réellement envie de nous qualifier pour la finale européenne, même si nous savons que la confrontation face à Dortmund sera difficile».



L'ancien président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, est décédé hier à Genève des suites d'une maladie, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué.

Afin de permettre aux membres des corps constitués et à la population de se recueillir à la mémoire du défunt, la dépouille de celui-ci sera exposée au Palais du Peuple, aujourd'hui, à compter de 09h00 du matin.

L'enterrement aura lieu, après la prière du Dohr, au Carré des Martyrs, au cimetière d'El-Alia.

L'ancien président du HCE, Ali Kafi, est mort



Arrivée à Alger de la dépouille du défunt Ali Kafi



La dépouille du défunt Ali Kafi, ancien président du Haut comité d'Etat (HCA), décédé hier matin à Genève des suites d'une maladie à l'âge de 85 ans, est arrivée hier en fin d'après-midi à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger.

Le président du Conseil de la nation, Abdulkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, des membres du gouvernement, des personnalités militaires et politiques, ainsi que des compagnons et des membres de la famille du défunt étaient présents à l'accueil de la dépouille.

La dépouille d'Ali Kafi a été prise en charge par des officiers de l'Armée nationale populaire (ANP) et conduite vers le domicile du défunt où aura lieu une veillée funèbre.

La dépouille mortelle du défunt sera exposée aujourd'hui, à compter de 09h00, au Palais du Peuple, afin de permettre aux membres des corps constitués et à la population de se recueillir à la mémoire du défunt.

L'enterrement aura lieu, après la prière du Dohr (qhoor), au Carré des martyrs, au cimetière d'El-Alia (est d'Alger).

Le président Bouteflika décrète un deuil national de huit jours

Le président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, a décrété un deuil national de huit jours, à partir de mardi, suite au décès de l'ancien président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, indique un communiqué de la présidence de la République.

Le président Bouteflika salue les qualités et les positions nationalistes du défunt Ali Kafi

Le président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, a salué les qualités et les positions nationalistes du moudjahid Ali Kafi, décédé hier à l'âge de 85 ans.

«L'Algérie perd en la personne du moudjahid, ami et ancien président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, l'un de ses grands hommes qui ont été à l'avant-garde de sa révolution et de sa construction après l'indépendance et dont les réalisations resteront à jamais gravées dans la mémoire des Algériens», a écrit le président Bouteflika dans un mes-

sage à la famille du défunt Ali Kafi.

«Il prie Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis parmi les fidèles, les martyrs et les pieux», a ajouté le président de la République.

«Avec la disparition de Ali Kafi, c'est une page de l'histoire de l'Algérie qui vient d'être tournée. Une histoire riche en événements qui retiendra son abnégation dans l'accomplissement de son devoir et de sa mission au service du pays sur plusieurs fronts, tant à l'intérieur qu'à

l'extérieur, lui qui n'a pas hésité à répondre à l'appel de la patrie pour prêter main forte à ses compagnons au Haut comité d'Etat dont il a assumé la présidence avec dévouement et loyauté», a souligné le chef de l'Etat. «En cette douloureuse circonstance, je tiens à vous présenter mes sincères condoléances, priant Dieu Tout-Puissant de vous assister dans cette épreuve et d'apaiser les coeurs de tous les membres de sa famille et de ses compagnons d'armes», a conclu le Président Bouteflika dans son message à la famille du défunt.

Un militant nationaliste de la première heure et un valeureux cadre de l'ALN

Décédé hier matin à l'âge de 85 ans, l'ancien président du Haut comité d'Etat (HCE, juillet 1992-juin 1994), fut un militant de la première heure du mouvement national et un valeureux cadre de l'Armée de libération nationale dans la Wilaya II historique dont il fut le chef, avec le grade de colonel, en remplacement de Lakhdar Bentobal.

Né le 17 octobre 1928 à M'souma, localité d'El Harrouch (Skikda), Ali Kafi a étudié à l'école coranique d'El-Kettania, à Constantine, où il a obtenu le diplôme d'El Ahlia (langue arabe). Il s'inscrit ensuite à l'Université de la mosquée d'El Zitouna à Tunis. Il adhéra tout au Parti du peuple algérien (PPA), où il affûta ses armes de militant nationaliste. Il gravit les échelons de responsabilité du parti nationaliste à l'est du pays, en passant de responsable de cellule à celui de groupe. Désigné par le PPA en qualité d'enseignant dans une école libre à Skikda, en 1953, Ali Kafi fut contacté par Didouche Mourad, avant le déclenchement de la guerre de libération nationale. Il milite d'abord à Skikda, puis rejoint les maquis du Nord-Constantinois (Zone II), devenue Wilaya II après le

Congrès de la Soummam en 1956. Sous les ordres de Zighoud Youcef, Ali Kafi participe aux offensives d'août 1955. Un an plus tard, il fait partie de la délégation de la Zone II au congrès de la Soummam, et devient ensuite le dirigeant de la Wilaya II (de 1957 à 1959), après le départ de Lakhdar Bentobal en Tunisie. En mai 1959, Ali Kafi est appelé à Tunis et devient un des dix colonels, qui vont réorganiser les instances dirigeantes de la Révolution (le GPRRA et le CNRA). Au cours de la crise de 1962, Ali Kafi se retrouve du côté du GPRRA. A l'indépendance, Ali Kafi est nommé ambassadeur dans plusieurs pays, à savoir la Syrie, le Liban, la Libye, la Tunisie, l'Egypte, l'Irak et l'Italie. En 1990, il a été élu secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM). Le 11 janvier 1992, il a été nommé membre du Haut comité d'Etat, installé après la démission du président Chadli Bendjedid. Il succède le 2 juillet 1992, en tant que président du HCE, à Mohamed Boudiaf, assassiné le 29 juin 1992. De 1994 à 1996, Ali Kafi reprend la direction de l'ONM, avant de se consacrer à l'écriture de ses mémoires.